

REVUE DE L'AGEEFEP

L'Association des étudiants et étudiantes de la FEP

Cité

ÉDUCATIVE

VOL. 6 NO 3
JANVIER/FÉVRIER 1991



Étudiants handicapés :
les obstacles au savoir
sont levés

Référendum à la FEP :
96 % disent «oui»

L'éducation des adultes
au XIX^e siècle

Entrevue : Henri Laborit

NÉGOCIEZ VOTRE PLAN DE COURS!

Pour éviter les malentendus, négociez votre plan de cours au début de chaque trimestre.

Le plan de cours, c'est une sorte de contrat que concluent les étudiant-e-s et le chargé-e de cours.



Un plan de cours adéquat comporte quatre clauses principales :

Les objectifs du cours :

Quels sont les objectifs généraux et particuliers de ce cours? Comment ce dernier s'insère-t-il dans le programme d'études? De quelle façon l'étudiant-e pourra-t-il utiliser les connaissances acquises?

La description du contenu :

Le contenu prévu est-il fidèle aux objectifs? Suffisamment précis et structuré? Assez large pour englober les principaux problèmes inhérents au champ d'études? Convenablement réparti sur le trimestre?

L'enseignement et l'apprentissage:

Quels moyens d'enseignement seront mis en œuvre : laboratoires, discussions, travaux en équipe, cours magistraux, exercices individuels? Les dates d'examens et de remise de travaux sont-elles précisées? Des sources documentaires sont-elles indiquées?

L'évaluation :

L'évaluation portera-elle sur des travaux, des exposés en classe, des examens périodiques, la participation au cours? Sera-t-elle conjointe? Permettra-t-elle de mesurer si l'étudiant-e a atteint les objectifs du cours? Repose-t-elle sur des critères objectifs?



**Discuter son plan de cours,
c'est participer à sa formation!**

6 **Éditorial :** Des pas significatifs pour le mouvement étudiant

Entrevue :
Henri Laborit,
l'homme qui fuit **8**

12 L'histoire de l'éducation des adultes : le XIX^e siècle

Les étudiants handicapés : l'U. de M. à l'avant-garde au Canada **18**

22 Pour les infirmières, un bac ou un DEC?

La richesse des relations humaines est la clé de la persévérance aux études. **24**

28 N'ignorez point votre profil d'apprentissage.

En alphabétisation, le Québec marque le pas. **30**

34 Au conseil élargi de l'AGEEFEP, des débats vigoureux et des résolutions unanimes

Un «oui» massif pour l'accréditation de l'AGEEFEP **36**

38 En éducation permanente, les étudiant-e-s de McGill et de l'U. de M. se fédèrent



En page couverture, L'accès aux études, une photo de René Bouchard.

À VOTRE SERVICE

SERVICE DES SPORTS

Inscription aux activités sportives : Les retardataires qui n'ont pu s'inscrire au CEPSUM dans la semaine du 7 janvier pourront se reprendre le lundi 21 janvier de 19 h à 20 h, ainsi qu'à compter du 22 janvier, de 12 h à 19 h. Prière de se présenter au secrétariat (5^e étage). Information : 343-6150

Patinage libre : Pour se délier les jambes sans grelotter, rien de tel que le patinage libre à la patinoire du CEPSUM. L'horaire est le suivant : vendredi de 16 h à 17 h 45, samedi de 19 h à 21 h et dimanche de 13 h 15 à 15 h. C'est gratuit pour les étudiant-e-s à temps plein et les abonnés; les autres doivent payer : 1,25 \$ pour les enfants et 2,50 \$ pour les adultes.

Championnat universitaire provincial de natation : Cette année, le CEPSUM sera l'hôte de ce championnat très attendu. Venez encourager l'équipe Les Carabins de l'U. de M. L'entrée est gratuite.

Information : Vous voulez en connaître plus sur le coût de l'abonnement au CEPSUM et la centaine d'activités qui y sont offertes? Un seul numéro à composer : **le 343-6150 du lundi au vendredi de 9 h à 19 h.**

SERVICE DE LA PASTORALE

Demain Mariage : Un temps privilégié, une fin de semaine offerte par le service de pastorale de l'U. de M. aux couples d'étudiants qui désirent réfléchir sur leur vécu relationnel et leur projet de mariage.

Coût : 95 \$ par couple

Lieu : 2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, au sous-sol de l'église des Dominicains.

Inscription : secrétariat du service de pastorale, 343-6394

Dates : 8, 9 et 10 février 1991 ainsi que 8, 9 et 10 mars 1991. Les autres dates seront publiées dans *La Navette*, qui est disponible sur le campus.

Imaginart : Comme nouveau spectacle en 1991, la pièce de théâtre *Histoires parallèles*. Cette création étudiante sera présentée les 14, 15 et 16 mars à 20 h ainsi que le 16 mars à 15 h au Centre d'essai, 2332, boul. Édouard-Montpetit. L'entrée est de 7 \$ pour les étudiants et de 9 \$ pour les non-étudiants.

Réservez le plus tôt possible en composant le 343-6394.

SERVICE D'ORIENTATION ET DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

Notre service se compose de psychologues, de conseillers d'orientation et de conseillers en information scolaire et professionnelle, qui sont là pour vous aider à trouver des solutions à des difficultés personnelles, à une réorientation de carrière ou à un choix de programme d'études.

Des ateliers de développement personnel sont offerts si vous avez envie de faire le point pendant une fin de semaine. D'autres ateliers sur les thèmes du métier d'étudiant (prise de notes, gestion du temps, etc.) et de la réorientation de carrière vous sont aussi proposés.

Pour plus d'information, communiquez avec nous :

Orientation et consultation psychologique : 343-6853

Information scolaire et professionnelle : 343-7890

Le SOCP est situé dans le pavillon des services aux étudiants au 2101, boul. Édouard-Montpetit, 3^e étage (métro Édouard-Montpetit).

SERVICE DE SANTÉ

Campagne MTS-SIDA : Cette année, la campagne MTS-SIDA vise à promouvoir le concept «sécurisexe», c'est-à-dire la pratique de comportements amoureux et sexuels sécuritaires. On y présente une image positive, qui propose des alternatives plutôt que des interdits. Notre slogan, «Rapsodie des plaisirs... en risques mineurs», véhicule ce message tout en douceur à l'heure du retour au romantisme.

Activités prévues :

— **Concours littéraire «Billets doux».** La date limite pour la remise des textes est le 28 janvier 1991, et vous pouvez vous procurer le formulaire d'inscription au service de santé (bureau 230), au service des activités culturelles (local C2524) et à la FAECUM (local 2206). La remise des prix s'effectuera le 13 février lors de La nuit des billets doux.

— **Festival-Santé :** Il y aura des stands d'animation et d'information les 29, 30 et 31 janvier au Pavillon Jean-Brillant ainsi que la soirée disco Sexe-au-latex, IV^e partie au Clandestin le 31 janvier.

Campagne Nutrition : La campagne Nutrition se déroulera tout au long de mars, le mois de la nutrition. Le thème de cette année, L'alimentation et l'environnement, traite d'un sujet de grande actualité dans notre société. Le stand se déplacera dans différents pavillons du campus. Venez nous y rencontrer : animation, distribution d'information, calcul du poids-santé, jeu questionnaire avec prix, etc. **Voici l'horaire du stand :**

- 5 mars, de 10 h 30 à 14 h 30, au Pavillon Marguerite-d'Youville
- 6 mars, de 10 h 30 à 14 h 30, au Cepsu
- 7 mars, de 10 h 30 à 14 h 30, au Pavillon Darlington
- 12 mars, de 10 h 30 à 14 h 30, au Pavillon Jean-Brillant
- 13 mars, de 10 h 30 à 19 h, au Pavillon Jean-Brillant
- 14 mars, de 10 h 30 à 14 h 30, au Pavillon Marie-Victorin
- 19 mars, de 10 h 30 à 14 h 30, à l'École des HEC
- 20 mars, de 16 h 30 à 19 h dans les Résidences
- 21 mars, de 10 h 30 à 14 h 30 au Pavillon principal

SERVICE DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Vous voulez vous détendre en regardant des films de qualité à bas prix, en visitant des expositions, en écoutant des concerts, en assistant à des pièces de théâtre de répertoire ou de création, ou encore en voyageant? Vous recherchez des appuis pour organiser une activité socio-culturelle qui vous tient à cœur et qui vous semble essentielle au développement de votre association ou de votre département? Vous voulez monter sur scène ou exposer vos œuvres pour mieux vous préparer à entrer sur le marché de l'art? Le SAC est là pour répondre à vos besoins.

Communiquez avec nous : 343-6524.

À ne pas manquer :

Du 10 au 19 janvier, l'exposition *Dîner en tête à tête* de Françoise Guyaux à la Galerie, 2332, boul. Édouard-Montpetit, 4^e étage.

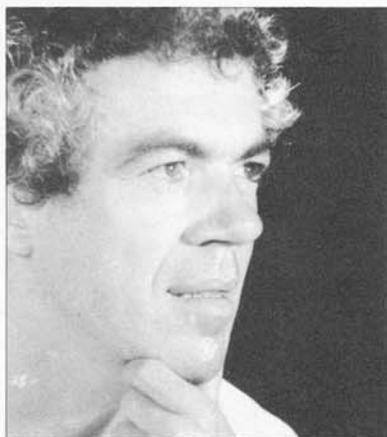
Du 14 au 18 janvier, inscription aux activités du SAC pour l'hiver 1991, de 9 h à 20 h, 2332, boul. Édouard-Montpetit, 2^e étage, portes C-2521 et C-1524.

Du 24 au 27 janvier à 20h, *Sainte-Carmen de la Main*, de Michel Tremblay, par le Théâtre de l'U. de M., au Centre d'essai, 2332, boul. Édouard-Montpetit, 6^e étage.

Du 2 au 7 avril, la quatrième édition du Festival québécois de théâtre universitaire (FQTU).



Université de Montréal
Services aux étudiants



Aux armes, citoyens?

Caude Garon

Aux prises avec le syndrome de la page blanche, qui d'ailleurs m'assaille chaque fois que je dois noircir ces deux colonnes, je griffonnais quelques idées dans l'espoir de débusquer une piste moins battue. En vain, car toutes ces petites chiures de ma médiocre pensée me ramenaient inmanquablement à une thématique dont je n'arrive plus à me départir depuis des lunes : l'enfermement, le délire, le somnambulisme et les tendances autodestructrices dans lesquels baigne le monde contemporain, tout cela au nom d'une loi trônant comme une nouvelle Sainte-Trinité : productivité, croissance économique et mondialisation des marchés.

Comme si je n'avais pas assez à bousculer mes neurones pour renouveler mes pensées sclérosées, voilà que, feuilletant le livre *Initiation thématique à la sociologie*, un ouvrage publié aux Éditions des plaines sous la direction de Jean Lafontant, un passage de la page 31 me ramène tout droit au centre de mon obsession : «La sociologie est née au XIX^e siècle en pleine industrialisation capitaliste. Elle visait une évolution sociale qui irait au-delà de la conception excessivement individualiste de la bourgeoisie, laquelle voyait dans chaque individu un agent du marché. En d'autres termes, les premiers sociologues constataient avec inquiétude la transformation de la raison en simple capacité de calcul coût-bénéfice, sous l'égide d'un équivalent général : la monnaie, la dissolution des solidarités traditionnelles par les rapports marchands, le contrat. La liberté devenait le laisser-faire économique, c'est-à-dire le droit pour chacun de se débrouiller comme il l'entend.» Comme il le peut, aurait-on pu ajouter.

J'étais déjà ébranlé quand, le même jour, je suis tombé sur un texte d'Ariane Émond dans *Le Devoir*, intitulé *À douze jours de Noël...*, qui concluait sur un ton morose : «Bizarre. J'ai l'intuition que l'indigestion est proche. Comme si on avait atteint le fond, pour en finir avec le leurre? Drôle d'époque, vidée de son sens, sans projet social, sans idées fortes ni idéal commun qui propulsent ou bonifient. Seule surnage l'envie de réussir, si possible, son projet de vie, seuls, trop seuls. Peut-être sommes-nous plus prêts qu'on pense à dire comme les Anglais : "Stop the world, I want to get off." Arrêtez la boule, je descends ici.»

Plus facile à dire qu'à faire, car pour ce train lancé à une folle vitesse, il n'existe pour l'instant qu'un seul arrêt : le cimetière. Pour descendre sans se rompre les os, il faudrait d'abord ralentir la course. Est-on alors tenu de réactiver ce vers belliqueux de La Marseillaise : «Aux armes citoyens, formez les bataillons»? Non, car l'histoire humaine a trop démontré la vacuité de cette stratégie. Ou alors, ceci : «À la conscience citoyens!» Bonne âme, je suis tout disposé à céder mes droits d'auteur à tout homme politique qui voudra en faire son slogan électoral.

Cité éducative

«La cité éducative implique que puissent être mis à la disposition de chaque citoyen les moyens de s'instruire, de se former, de se cultiver à sa propre convenance.»
Edgar Faure, *Apprendre à être*

Cité éducative est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal. Elle est publiée quatre fois par année : en septembre, novembre, janvier et mars.

Directeur
Robert Martin

Rédacteur en chef
Claude Garon

**Direction artistique, graphisme
et mise en pages**
Marie-Hélène Martel

Administrateur
Denis Sylvain

Collaborateurs et collaboratrices
Daniel Boily, René Bouchard, Louise Casavant, Claude Denis, Sylvie Filiatrault, Christine Larose, Jean-Claude Sabourin

Révision
Services d'édition Guy Connolly

Impression
L'éclaireur inc.

Publicité
AGEEFEP

Dépôt légal — 3e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0833-904X
Port payé à Montréal
Courrier de 2e classe no 8084

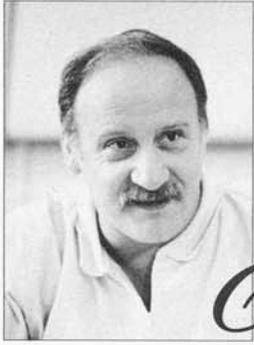
Les auteur-e-s des articles publiés dans *Cité éducative* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. L'édition générale, les titres et les sous-titres, les bas de vignettes et le choix des illustrations sont de la rédaction. Les textes et illustrations publiés dans *Cité éducative* peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

Comité de direction
Robert Martin, président
Denis Sylvain, secrétaire général
Laurent Spiriti, vice-président aux Services aux étudiants

Secrétariat
Louise Daigneault



Adresse postale :
C.P. 6128, Succ. A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél. : (514) 842-3678



L'éducation permanente dans les universités: **Le mouvement étudiant prend de l'ampleur**

Dans les derniers mois, deux événements ont principalement marqué l'évolution du mouvement étudiant en éducation permanente. Le premier a trait à la création de la Fédération des associations étudiantes universitaires du Québec en éducation permanente (FAEUQEP), qui regroupe les 17 000 membres de la McGill Association of Continuing Education Students (MACES) et les 15 000 membres de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal (AGEEFEP); le second concerne l'accréditation de ces deux associations en vertu de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves et d'étudiants*, qui est connue sous le nom de loi 32.

Ces deux événements sont indissociables parce qu'ils pointent dans une même direction : donner une voix distincte et crédible aux dizaines de milliers de gens issus du marché du travail qui mènent des études universitaires, généralement à temps partiel, aux fins de mise à jour des connaissances, de recyclage, de perfectionnement professionnel, de réorientation de carrière ou de ressourcement culturel.

Relativement marginale il y a un quart de siècle, à l'époque où les jeunes *baby boomers* envahissaient massivement les universités, cette clientèle n'a cessé de croître et de se diversifier au point où elle constituera bientôt plus de 50 % de l'effectif étudiant des universités du Québec. Qu'importe les imperfections que l'on impute au système de l'éducation permanente tel qu'il existe aujourd'hui, le fait est que cette clientèle continuera à s'inscrire en grand nombre à des études universitaires. Le nouveau contexte économique — évolution rapide des savoirs, mondialisation des marchés, jeu de la concurrence internationale aiguë et nécessité impérieuse d'accroître la productivité — fait en sorte que la main-d'œuvre devra sans cesse acquérir de nouvelles connaissances pour conserver sa qualification.

Par manque de tradition et pour cause de différences culturelles, le mouvement étudiant traditionnel s'est pour ainsi dire complètement désintéressé de cette clientèle de l'université du soir et de la fin de semaine. Timidement, les premiers regroupements d'étudiant-e-s de l'éducation permanente ont donc vu le jour dans la décennie quatre-vingt — c'est le cas de la MACES, de l'AGEEFEP et de quelques autres —; ils ont rapidement constaté que les universités et le

gouvernement du Québec n'étaient pas toujours très au fait des besoins de cette clientèle, qu'ils n'étaient pas disposés non plus à lui donner dans la communauté universitaire une place proportionnelle à son importance numérique.

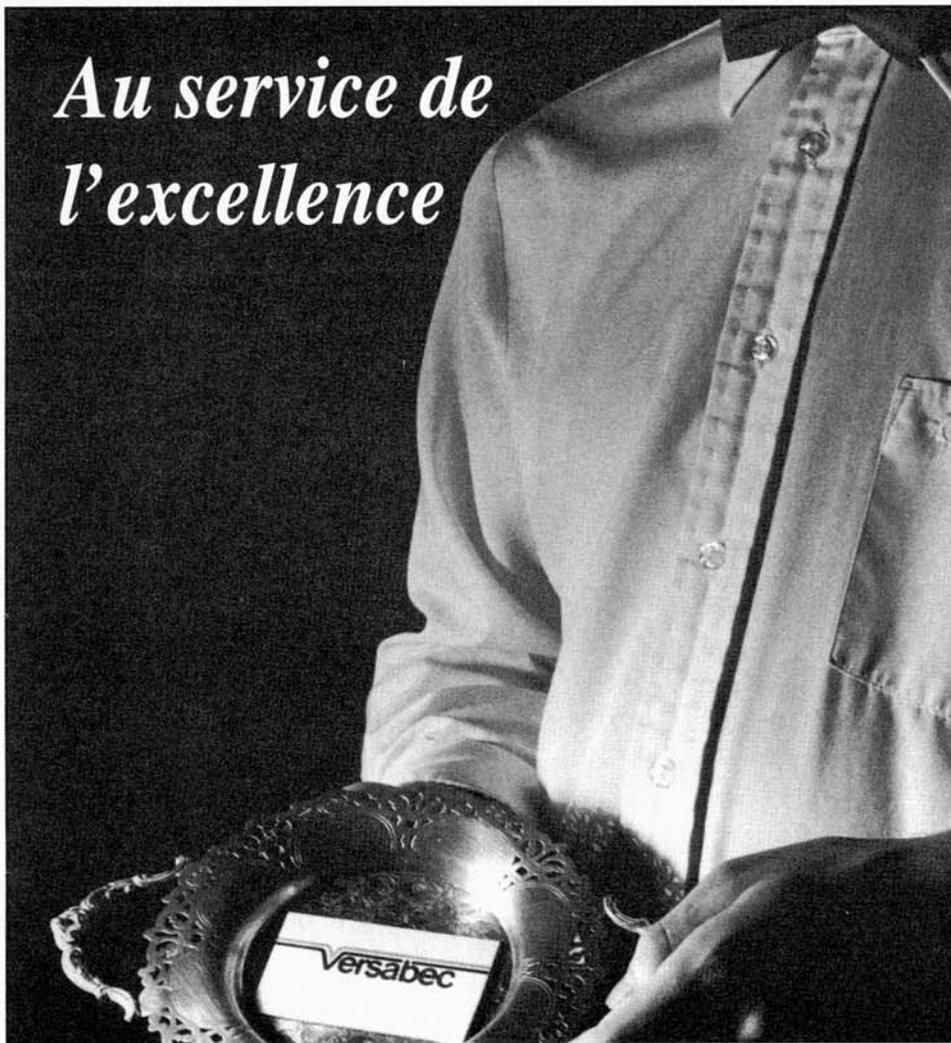
Les événements récents découlent certainement de ce constat. À l'AGEEFEP, par exemple, les 60 % de membres qui ont participé au référendum ont voté à 95 % en faveur de l'accréditation de leur association en vertu de la loi 32; à la MACES, où le référendum s'est déroulé dans des conditions plus difficiles, la participation a été de l'ordre de 35 % et le «oui» l'a emporté à plus de 90 %. Abrisées sous le parapluie d'une loi provinciale, les deux associations sont assurées de pouvoir se faire entendre plus efficacement dans leur établissement respectif; elles auront dorénavant le pouvoir de désigner des représentant-e-s de leur choix là où les étudiant-e-s ont leur mot à dire, et la légitimité de leur existence sera cautionnée par l'État québécois.

Conscientes que des dossiers comme l'accès pour leurs membres à un plus grand nombre de programmes d'études, le financement des universités, l'admissibilité des étudiant-e-s à temps partiel au régime de l'aide financière et le congé éducation relèvent davantage de l'État que d'un établissement en particulier, l'AGEEFEP et la MACES ont donc également décidé de se fédérer dans une structure souple, la FAEUQEP, qui est à notre sens un pas décisif dans la structuration d'un mouvement étudiant dynamique en éducation permanente.

Nous ne doutons pas que la FAEUQEP, qui regroupe au départ plus de 32 000 membres, est appelée à croître. Dans les universités où il en existe, les associations étudiantes en éducation permanente seront bien sûr invitées à joindre les rangs de la fédération. Là où il n'y a pas de telles associations, la MACES et l'AGEEFEP apporteront leur soutien à tout groupe qui désirera se constituer en association. À l'AGEEFEP, de récentes rencontres nous indiquent qu'il existe un projet en ce sens à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), où l'éducation permanente est en principe totalement intégrée à l'enseignement régulier. Pour nous, de telles initiatives vont de soi : en démocratie, ou bien les gens prennent eux-mêmes leur vie en charge ou bien ils la confient à des pouvoirs technocratiques aveugles.

Le président,
Robert Martin

*Au service de
l'excellence*



*L'équipe de Versabec offre
ses meilleurs vœux pour l'année 1991.
à la communauté universitaire*

Deux cafétérias

Nuances
(Sciences sociales)

Resto-campus
(Centre communautaire)

Deux restaurants

Le Club JB
(Anciennement le Cercle)

Pub 3200
(Anciennement Pazelli)

- Neuf comptoirs satellites
- Service de banquets et de réceptions en tout genre

- Divers services disponibles pour groupes d'étudiants

☎ 343-7678

Versabec inc.

chef de file en gestion de services alimentaires.

Mauvais travail d'imprimerie!

Même si ce n'était pas notre faute, mille excuses à nos lecteurs et lectrices pour la mauvaise qualité d'impression de notre numéro de novembre-décembre. Pour une raison que nous ignorons, l'imprimeur a confondu le vert foncé que nous avons commandé avec un incroyable vert pâle. Avec le résultat que le lettrage, surtout celui renversé en blanc, était à la limite du lisible et de l'illisible. Ajoutons à cela quelques autres erreurs d'imprimerie qui ont agi comme autant de torpilles sur notre fragile embarcation. Comme vous, nous souhaitons ardemment l'armistice...

Pas de «p'tite vite»

Dans notre dernier numéro, c'est à tort que nous avons accusé l'U. de M. de chercher à en passer une «p'tite vite» aux usagers du stationnement en percevant prématurément la TPS, ce qui a ajouté 4 \$ au coût du permis annuel. Le directeur du service des entreprises auxiliaires, M. Gilles Brisebois, a expliqué que l'Université, comme tous les autres établissements, était tenue par la loi de percevoir la TPS avant même qu'elle soit sanctionnée. Il ajoute que l'augmentation a été de 6,75 \$ — et non de 4 \$ — ce qui a augmenté le coût du permis de 173 \$ à 179,75 \$. «En effet, le permis de stationnement étant valide pour 9 mois, nous avons dû appliquer la taxe sur 5/9 de 173 \$, ce qui explique le 6,75 \$ de TPS.» Dans l'éventualité, maintenant hautement improbable, où la loi ne serait pas adoptée ou serait retardée, le service de stationnement se ferait un devoir de rembourser le trop-perçu à ses usagers.

Henri Laborit

Daniel Boily

C

hercheur au Laboratoire de Boucicaut, en France, Henri Laborit fait de l'Homme son univers depuis plus de 50 ans. Les sciences exactes l'ont amené à d'importantes découvertes, dont la première génération de médicaments psychotropes. Il porte cette fois un regard «imprécis» sur l'Homme à l'aide des sciences humaines. Et il dénonce cette éducation de compétition et de possession qu'il croit à la source des maux de notre civilisation. À 76 ans, on le dit homme sage, mais il réplique que l'âge n'y est pour rien, qu'il s'agit plutôt de comprendre le fonctionnement de son cerveau. Cité éducative l'a rencontré au mois d'octobre, 10 ans après son séjour dans sa ville d'adoption comme professeur invité en bio-psycho-sociologie à l'Université du Québec à Montréal.

Cité éducative : Des millions d'espèces animales et végétales sont apparues puis disparues depuis la formation de la terre, il y a 4,5 milliards d'années. Où va l'espèce humaine?

Henri Laborit : Je ne suis ni prophète ni gourou; je ne sais pas où va l'espèce humaine. Il ne faut quand même pas se faire d'illusions. Il est admis qu'à la fin du crétacé un météorite d'au moins 30 kilomètres de long est tombé sur notre planète, ce qui a provoqué une sorte d'hiver nucléaire, un tel nuage de poussières et de vapeur d'eau que les rayons du soleil n'ont pu atteindre la terre pendant plusieurs mois, si bien que 95 % de la vie a disparu. Puis c'est reparti. Il ne faut pas voir l'Homme comme un aboutissement de la terre. Bon, l'Homme est là, mais il peut disparaître et la vie continuera autrement.

L'avenir de l'espèce humaine, hum... De toute façon, l'on peut dire que ça ne peut continuer comme ça.

C.É : Que voulez-vous dire au juste?

H.L. : Un phénomène biologique, il faut le prendre dans son histoire. Pour nous, il faut commencer pratiquement au néolithique, à la fin de la dernière glaciation dans l'hémisphère nord. Depuis 6 500 ans, depuis qu'on a découvert l'agriculture et l'élevage, rien n'a changé. Le système de compétition s'accroît, l'on apprend que les choses sont agréables, que dans l'espace où vous vous trouvez il y a des objets et des êtres : ma femme, ma bagnole, ma chaîne stéréo, etc. Et comme ça vous fait plaisir de les avoir et de les utiliser, vous ne voulez pas qu'on vous les prenne. Alors, c'est à moi! Mais il n'y

a pas de centre de la propriété dans le cerveau. Toute l'histoire humaine s'est faite sur la possession, la propriété des objets et des êtres. Pourquoi? Parce qu'une prédominance s'est établie : la vente des marchandises. Pour fabriquer beaucoup de marchandises en peu de temps, il faut des machines très sophistiquées, des robots qui sont inventés par des gens ayant atteint un niveau d'abstraction très élevé mais uniquement dans leur champ professionnel. Ils sont absolument ignares pour le reste. C'est un informaticien de haut calibre, un ingénieur de grande classe, etc. Alors, les bureaucrates sont là pour gérer cette production de marchandises et l'espèce humaine n'existe que pour fabriquer des marchandises. Il y a eu le miracle américain, maintenant, c'est le modèle japonais. Ce n'est que ça. Et



Photo : Claude Denis

l'on s'étonne qu'avec ce type de civilisation il y ait de la pollution. Bien sûr, ce n'est pas moi avec une cigarette qui vais polluer. Tant qu'on n'aura pas vu et conçu, planétairement, que cette production effrénée, cette prédominance économique est en train de bousiller la planète, on n'aura rien compris et on ne changera rien. On arrive évidemment à ce ridicule qu'un pays de 200 millions d'habitants a plus de chances, statistiquement, de faire des découvertes technologiques avancées qu'un pays de 55 millions d'habitants. Tant que des États défendent leur domination par la production de marchandises, je pense que l'espèce humaine ira à sa perte. Et je prétends que l'Homme n'est pas sur la planète pour faire des marchandises.

C.É. : Vous êtes tout à fait à contre-

courant des tendances actuelles. Pourquoi donc l'Homme serait-il sur la planète?

H.L. : Pour se comprendre et connaître. J'ai l'air d'un catholique quand je dis cela alors que je suis un très mauvais catholique. Un type que j'aime, c'est le Christ. Quand il y avait Marthe et Marie, Marthe faisait la cuisine, elle s'occupait de la popote pour tout le monde, elle était une brave fille. Puis il y avait Marie aux pieds du Christ, qui lui a dit : «Tu as choisi la meilleure part, celle qui ne sera jamais enlevée.» C'était quoi? La connaissance. Alors, je pense que l'Homme est fait pour connaître, se connaître, alors que tout ce que vous voyez est dû à l'ignorance de la façon dont fonctionne le cerveau. Si l'Homme savait comment fonctionne son cerveau et si tout le monde le sa-

vait, les rapports humains seraient complètement différents de ce qu'ils sont. On se garderait des lieux communs, des préjugés, des jugements de valeur sur la liberté, l'égalité, la discipline, l'honneur, le devoir, le courage, enfin des mots, des mots, des mots. L'égalité, quand même... L'égalité des chances? Pourquoi? Pour devenir inégal! Avouez que c'est le comble de l'absurdité. S'élever dans une hiérarchie, mettre la tête de l'autre dans l'eau pour respirer soi-même, c'est ça, l'égalité des chances : advenir inégal! On a une société inégalitaire dans un système de production de marchandises où il faut atteindre un niveau d'abstraction professionnel qui vous permette d'inventer les robots alors que le manœuvre et l'ouvrier sont au chômage. On n'a plus besoin d'eux, les robots font le travail. Et c'est le type

«Toute l'histoire humaine s'est faite sur la possession, la propriété des objets et des êtres. Tant que les États défendent leur dominance par la production de marchandises, je pense que l'espèce humaine ira à sa perte.» (photo : Claude Denis)



qui commande, qui dirige, qui se paie un gros salaire, la résidence secondaire, la grosse voiture — parce que le cadre dynamique a sa BMW bien sûr — qui porte le nœud papillon et l'attaché-case. On n'a qu'à les voir quand ils prennent l'avion, c'est une rigolade. Ces individus sont inconscients, ils sont horriblement bêtes et incultes. Mais ils savent tout sur un petit machin qui est leur job et alors ils ont une promotion..., ils deviennent présidents, directeurs généraux, et, quand leur autorité est contestée, ils font un infarctus du myocarde et ils crèvent. Qu'est-ce qu'ils auront fait dans la vie? Rien! On n'a pas besoin d'eux.

C.É. : On dit souvent qu'après une période d'expérimentation, un peu comme celle que nous vivons présentement, une civilisation prend nouvel élan. Est-ce demain?

H.L. : Je ne crois pas. Avant de faire disparaître de l'esprit de mes contemporains qu'il faut être un leader, un chef, un gagnant... Regardez le Paris-Dakar, cette bande de couillons qui vont traverser le Sahara devant des populations misérables qui crèvent de faim en dépensant du pétrole. Ils sont virils! Bon, il y a des femmes aussi, elles sont viriles... C'est tout ça l'état d'esprit de la recherche de la domination.

C.É. : D'accord, mais nous retrouvons ce même esprit de compétition dans le milieu scientifique.

H.L. : Si vous recherchez la domination par la connaissance, moi, je veux bien. J'admets que M. Einstein avait raison de vouloir dominer. Il s'est fait refuser au Politicum de Zurich comme mauvais mathématicien, alors... Ce n'est pas lui qui a inventé la bombe atomique. Il a inventé une connaissance qui a abouti à la bombe atomique.

C.É. : Comme chercheur, vous avez été l'un des premiers à encourager

les scientifiques de différentes disciplines à échanger leurs connaissances entre eux. Cela dit, croyez-vous qu'il soit possible d'appliquer une vision globale dans un monde de spécialisations comme le nôtre?

H.L. : Non! Il faut que dans chaque crâne d'individu il y ait les conceptions de toutes les disciplines importantes avec lesquelles l'Homme contemporain a affaire. Le biologiste, par exemple, doit connaître les concepts du neurophysiologiste, de l'éthologiste, du psychologue, du psychiatre, du sociologue, de l'économiste, du politique, tout ça. Il faut comprendre le langage des autres. Et ça demande du temps. Il faut habituer les gens à sortir de leur discipline parce que chacune veut conserver sa prédominance, son territoire intellectuel.

C.É. : Justement, êtes-vous de ceux qui croient que la musique est un outil de découverte comme la science?

H.L. : La musique ne m'a jamais aidé dans une découverte scientifique parce que c'est un domaine qui est affectif, qui fait appel à une mémoire affective alors que la science fait appel à des associations logiques. C'est ce qui la rétrécit d'ailleurs. Ce n'est pas drôle, la science. Il y a une créativité et une harmonie formidables en sciences depuis la physique quantique jusqu'à l'astrophysique en passant par toute la biologie, mais c'est une harmonie logique. Comme l'a écrit Verlaine, il faut

aimer la chanson grise, où le précis et l'imprécis se joignent. Or, les scientifiques ont besoin du précis. La musique, c'est un moyen de relation, et encore. Le rock ne m'a jamais transporté dans des visions psychédéliques alors que le requiem de Mozart, le Clavecin bien tempéré de Bach ou un concerto de Schumann, ça, oui. Mais c'est parce que j'ai une éducation, une mémoire éduquée à ça, c'est tout.

C.É. : Vous parlez de la nécessité pour les scientifiques d'abolir les cloisons entre eux, mais il y a aussi celle entre les générations.

H.L. : Là, vous posez une question qui est celle du langage. Je pense effectivement qu'un fils et un père — j'en sais quelque chose — n'arrivent plus à se comprendre. Parce que l'un et l'autre ont appris des mots dans un contexte social, économique et politique différent. Actuellement, parler à un jeune du devoir, de la discipline, de l'honneur, pouah... Même si vous lui parlez de liberté, il rigole doucement et il a raison. Ce que je veux dire, c'est que le langage établit des cloisons. Les générations ne se comprennent pas parce que, le monde évoluant très vite, les mots utilisés ne le sont plus dans le même sens. Il y a quelques années, les vieillards demeuraient dans la famille, on leur faisait confiance parce qu'ils avaient plus d'expérience d'une société qui évoluait lentement. Maintenant, la technologie évolue très vite. Le cer-

«S'élever dans une hiérarchie, mettre la tête de l'autre dans l'eau pour respirer soi-même, c'est ça l'égalité des chances : advenir inégal!» (photo : Claude Denis)

veau fonctionne selon les mêmes principes depuis le néolithique : il a toujours son amour, sa haine, ses désirs, sa crainte, son imaginaire, ses pulsions, ses besoins, mais le contenu est différent.. Le mot n'a pas le même symbole, le même contenu sémantique et affectif pour l'adulte d'une génération passée.

C.É. : On qualifie souvent les gens de votre génération de sages. Vous faites d'ailleurs partie du comité des sages consultés pour la construction du Biodôme de Montréal. Mais les jeunes, eux, quel qualificatif leur donneriez-vous?

H.L. : Des petits cons! Non, ce n'est pas du tout ce que je veux dire. Les sages, c'est une rigolade. On n'est jamais sage. On ne sait que de petites choses dans un cosmos incompréhensible dans lequel on essaie d'accrocher



quelques éléments pour construire quelque chose. Évidemment, on sait maintenant que la terre n'est pas le centre de l'univers et qu'elle tourne autour d'une

étoile, le soleil, qui se balade dans une galaxie parmi des milliards de milliards d'autres galaxies. Cet univers est-il seul? On commence à penser qu'il y a peut-être d'autres univers que le nôtre. Donc, on ne sait rien. On peut être sage à 20 ans ou à 30 ans, quand on a compris comment fonctionne son cerveau et que tout ce que nous pouvons émettre, ce sont des jugements de valeur. Il faut mettre en doute toute cette socioculture d'un lieu et d'une époque. Il y a des sages de 20 ans s'ils ont eu la chance de recevoir cette éducation. Et encore, ils se trouveront devant d'autres gens qui profiteront de leur non-violence et de la distance

qu'ils essaient de prendre. C'est pour ça que j'ai écrit un livre qui dit que la seule façon de faire, c'est de fuir. Moi, j'ai passé ma vie à foutre le camp. ■

L'ACTIVITÉ CULTURELLE UNE PIÈCE MAÎTRESSE



- 68 ATELIERS
- VOYAGES:
New York, Boston
- du grand CINÉMA
à petit prix
- CONCERTS
- THÉÂTRE:
création et répertoire
- EXPOSITIONS
- 4^e FESTIVAL QUÉBÉCOIS DE
THÉÂTRE UNIVERSITAIRE
du 2 au 7 avril 1991

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS:
14 au 18 janvier 1991
de 9h30 à 20h
2332, boul. Édouard-Montpetit,
2^e étage, local C-2521

DEMANDEZ NOTRE
PROGRAMME COMPLET
343-6524

 Université de Montréal
Services aux étudiants
Service des activités culturelles

SERVICES DES
ACTIVITÉS CULTURELLES

SAC

Au XIX^e siècle, l'éducation des adultes a compensé les lacunes du système public d'enseignement

Christine Larose

Un dimanche de la fin du siècle dernier, une fois leurs récoltes terminées, les cultivateurs de Saint-François de l'Île d'Orléans se réunissent au presbytère. Ils ne sont cependant pas là pour discuter d'affaires paroissiales, mais pour assister à l'une des réunions les plus importantes de l'année de leur cercle agricole. Chacun expose les résultats obtenus sur ses terres par l'application de l'information reçue antérieurement. Aux réunions mensuelles du cercle, l'on prend en effet connaissance des journaux agricoles, l'on échange et l'on met en commun ses expériences; de temps à autre, il y a lecture ou conférence sur un sujet agricole, suivie d'une discussion. C'est cette entreprise locale d'information, d'échange et de soutien qui, en se multipliant dans toute la province, a jeté les premières bases de l'éducation des adultes. C'est la période de 1850 à 1900 que nous survolerons ici. Voyons dans quel contexte et en réponse à quels besoins est apparue l'éducation des adultes.

PROFONDE MUTATION DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE

La deuxième moitié du XIX^e siècle, marquée par l'industrialisation et l'urbanisation, constitue une période d'intense transformation sociale au Québec : les industries se multiplient et nécessitent une main-d'œuvre abondante, qui provient du mouvement de migration des campagnes vers les villes mais aussi de l'immigration en provenance des îles britanniques, de l'Irlande et de l'Écosse.

L'agriculture subit d'importants



Faire les foins vers 1890... (Photo: Archives photographiques Notman. Musée McCord d'histoire canadienne.)

changements. L'appauvrissement et la saturation des terres fertiles de la vallée du Saint-Laurent obligent les cultivateurs à se déplacer vers les villes ou vers de nouveaux territoires. Les moyens de production se modernisent et la culture céréalière cède le pas à l'élevage des animaux de boucherie, et, surtout, au développement de l'industrie laitière. L'agriculture se spécialise en s'ouvrant aux marchés extérieurs.

La conjonction de ces phénomènes, renforcée par des crises écono-

miques cycliques, provoque l'émigration de milliers de Canadiens français attirés en Ontario et aux États-Unis par les possibilités d'emploi et les salaires plus élevés. L'Église tente d'enrayer cette hémorragie en prêchant le retour à la terre : l'agriculture est privilégiée comme fondement économique de la société et source du bonheur. Le mouvement de colonisation ouvre de nouvelles régions de peuplement, mais cette croisade — à la fois nationaliste et religieuse — est freinée par la mauvaise qualité des sols, les difficultés de com-

munication et l'absence de marchés.

Parallèlement, l'industrialisation nécessite la mise en place d'un réseau de communication qui permettrait la circulation des biens et des marchandises. C'est dans ce contexte qu'émerge l'idée d'une éventuelle union des colonies de l'Atlantique. Avec la Confédération, l'État se donne un cadre politique et un système de transport — le chemin de fer.



Une bourgeoisie anglophone, déjà bien enracinée et aux tendances économiques libérales, s'oppose à la nouvelle venue, une bourgeoisie francophone plutôt conservatrice. N'oublions pas une troisième force qui joue un rôle prépondérant dans la province, l'Église, qui se caractérise par sa volonté d'établir la suprématie du pouvoir religieux. À la fin du XIX^e siècle, l'Église a atteint une sorte d'hégémonie dans la société canadienne-française. Dans la période de 1850 à 1900, elle domine le champ de l'éducation chez les francophones. Jetons donc un regard sur la situation générale de l'édu-

cation avant d'aborder l'éducation des adultes.

SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT

Malgré quelques tentatives pour mettre en place un système public d'enseignement, le Québec se retrouve sans véritable organisation scolaire en 1840. Au cours de la période de l'Union (1840-1867), le Bas-Canada va se doter peu à peu d'un enseignement public dont les structures en sont encore au stade embryonnaire.

En 1867, les provinces obtiennent la confirmation de leur pouvoir exclusif en matière d'éducation. En 1875, une nouvelle loi établit deux systèmes scolaires à peu près indépendants, l'un protestant, l'autre catholique. Bien que le nombre des écoles primaires passe de 4 063 à 5 863 et que le nombre d'enseignant-e-s double, les jeunes quittent l'école vers 10 ou 11 ans, après leur première communion, et les inspecteurs déplorent constamment le manque d'assiduité des écoliers. L'Église reconnaît officiellement l'importance de l'enseignement primaire, mais elle ne s'en occupe qu'accessoirement, car elle considère que l'éducation religieuse doit primer pour les classes pauvres. Elle va donc plutôt consacrer ses efforts à la formation des élites canadiennes-françaises dans ses collèges classiques.

L'enseignement universitaire intéresse aussi l'Église. Première université de langue française, l'Université Laval a été créée en 1852 et elle dispense son enseignement à Québec et à Montréal. Afin d'augmenter sa clientèle et de «promouvoir un climat intellectuel chez l'élite», l'Université Laval décide d'offrir des cours du soir à la population adulte au cours de l'année 1858-1859. L'enseignement, assuré par des prêtres, porte d'abord sur la philosophie, l'histoire du Canada, la littérature comparée, la physique, la chimie et la minéralogie. Certains de ces cours sont crédités et complètent l'enseignement régulier; d'autres cours sont plutôt de culture générale et sont ouverts au public. Dans la décennie 1880-1890, ces derniers cours deviennent des conférences scientifiques et littéraires, et cette forme d'éducation destinée aux

adultes est en réalité une extension de l'enseignement régulier de l'Université.

Les anglophones, eux, vont se doter beaucoup plus rapidement d'établissements d'éducation. L'Université McGill, fondée en 1821, offre dès 1827 des cours aux adultes et elle intègre alors la formation des adultes à ses préoccupations.

«Pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, l'éducation des adultes se développe peu à peu. Elle est née des insuffisances du système scolaire. La grande majorité des fils d'agriculteurs et d'ouvriers n'ont pas accès à l'enseignement élémentaire. De plus, le petit groupe qui en bénéficie n'y trouve aucune matière qui pourrait lui servir dans ses activités. Ainsi, les pratiques d'éducation des adultes qui voient le jour pendant cette période sont des moyens dont se dotent les travailleurs pour remédier *a posteriori* aux déficiences du système d'enseignement.»¹

En plus de devoir suppléer aux insuffisances du système d'enseignement, toute une population a dû s'adapter aux changements socio-économiques et technologiques qui bouleversent les habitudes de vie. Ces efforts ont donné lieu aux premières initiatives en éducation des adultes. Les connaissances traditionnelles transmises oralement de génération en génération étaient devenues désuètes dans un contexte où l'introduction d'une nouvelle machinerie à la ferme et d'une nouvelle répartition du travail en usine posait aux travailleurs des problèmes d'un ordre différent de ceux qu'ils avaient l'habitude d'affronter.

En cette matière, les organismes privés et l'Église ont pris l'initiative; l'État n'est intervenu que bien plus tard. Et c'est d'abord en milieu agricole que sont apparues les expériences qui ont jeté les bases de l'éducation des adultes. Les travailleurs agricoles ont été les premiers à comprendre que cette formation *a posteriori* constituait l'un des leviers de transformation de l'ensemble du milieu. Les travailleurs industriels leur ont emboîté le pas et se sont dotés d'outils de formation. Malgré



L'industrialisation a transformé profondément le Québec au XIX^e siècle. Sur la photo, les installations servant au chargement du charbon sur les navires, à l'est du vieux port de Montréal en 1894. (Photo: Archives photographiques Notman. Musée McCord d'histoire canadienne.)

Au terme de la guerre de 1914-1918, les femmes étaient nombreuses à travailler en industries, comme ici au Moulin Howard Smith de Beauharnois, où elles procèdent au déchetage des chiffons pour la fabrication de papier. (Photo : Archives photographiques Notman. Musée McCord d'histoire canadienne.)

les limites de ces premières expériences éducatives, l'on assiste à la naissance d'un large mouvement d'éducation des adultes.

LA FORMATION AGRICOLE

Les agriculteurs font face à une situation de plus en plus critique : le sol s'épuise, les rendements diminuent. Pratiquant une agriculture de subsistance, d'autosuffisance, ils ne connaissent ni les engrais ni la rotation des cultures. Le manque de connaissances agricoles est donc évident. Plusieurs solutions sont adoptées : la publication de traités d'agriculture et de journaux agricoles, l'organisation de concours et d'expositions, la création d'écoles d'agriculture. Mais sans grand succès, car ces initiatives n'attirent que peu d'agriculteurs et ne profitent qu'aux meilleurs fermiers. Sensibilisées à cette situation, des élites participent à l'écllosion d'une nouvelle forme d'association : les cercles agricoles, dont le premier est créé à Sainte-Famille (île d'Orléans) en 1862. Le principe est fort simple : la prise en charge par les agri-

culteurs eux-mêmes de leurs intérêts. Les cercles agricoles représentent une véritable institution, une nouvelle forme d'association à la fois professionnelle, économique et éducative. L'on voit se constituer de nouvelles pratiques comme l'enseignement mutuel (la mise en commun des savoirs et des expériences) et l'animation. Ainsi commence à se définir le besoin d'un agent d'éducation auprès des agriculteurs, besoin qui est à l'origine de la profession d'agronome. Les cercles agricoles sont les précurseurs en milieu rural des associations qui naîtront dans les années suivantes : l'Union catholique des cultivateurs (UCC), les cercles des fermières et les coopératives agricoles.

LA FORMATION DES TRAVAILLEURS

Pour répondre aux besoins de l'industrie, il devient nécessaire d'organiser la formation professionnelle d'un certain nombre de travailleurs. Le Montreal Mechanic's Institute, créé en 1828, semble avoir été le premier organisme d'éducation destiné aux tra-



vailleurs. Il offre des cours du soir visant à préparer les artisans, les apprentis et les ouvriers anglophones à répondre aux besoins de l'industrie. Réorganisé en 1840, cet institut comporte une école du soir où l'on offre une formation de base (lecture, écriture, arithmétique) et une formation théorique liée au travail (dessin architectural, industriel et ornemental). Il fonctionne pendant 30 ans jusqu'à ce que le Conseil des arts et des manufactures instaure des cours gratuits et que soient créés, en 1888, des cours du soir relevant du gouvernement. La création de ce conseil, en 1869, a d'ailleurs marqué le début de l'éducation des travailleurs.

En collaboration avec la Commission scolaire catholique de Montréal, le gouvernement provincial dirige la première école d'ingénieurs au Canada, l'École Polytechnique, qui organise en 1887-1888 des cours privés et

publics au cabinet de lecture paroissial. C'est là aussi que se tiennent les conférences organisées par l'Université Laval à Montréal dans les domaines de la littérature et des sciences.

La masse des prolétaires, elle, augmente rapidement dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Pour s'être penchés sur les conditions de vie des travailleurs, les syndicalistes constatent que toute amélioration suppose une meilleure éducation. À l'encontre de ces idées progressistes, les éléments conservateurs s'opposent à l'adoption d'une loi sur l'instruction obligatoire et gratuite. La création des écoles du soir par le gouvernement libéral d'Honoré Mercier, en 1889, se veut un compromis entre ces deux positions. Ces écoles, qui s'adressent aux anglophones et aux francophones, ont pour but d'inculquer aux travailleurs une formation de base. Leur principal attrait réside dans leur gratuité, donc leur accessibi-



CEPSUM

CENTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Le **CEPSUM** vous attend...

- ◆ Plus de 100 activités différentes.
- ◆ Activités sportives offertes également aux jeunes de 2 à 17 ans.
- ◆ Ouvert 7 jours par semaine.
- ◆ Centre de massothérapie.

Demandez nos brochures

*Accessible directement par le métro
Station Édouard Montpetit*

INFORMATION: 343-6150



Université de Montréal
Services aux étudiants
Service des sports

lité à l'ensemble des ouvriers. Quant au programme d'études, il comporte l'enseignement du français, de l'anglais, de la géographie, de l'histoire, de la comptabilité, du dessin industriel et de la lecture. Le choix des cours est laissé à la discrétion des élèves et la seule condition d'admission est d'être âgé d'au moins 16 ans. Plus de 50 ans s'écouleront avant qu'un gouvernement québécois adopte une loi sur l'instruction obligatoire.

LA FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE FÉMININE

Qu'en est-il des femmes à cette époque? Quelle est leur place dans le marché du travail? Leur situation est intimement liée à leur statut social. En milieu agricole, la majorité des femmes travaillent aux champs au même titre que les hommes tout en assumant généralement le travail de gestion de la ferme. Dans les centres urbains, les conditions sont différentes. En milieu bourgeois, la femme peut s'offrir le luxe d'une domestique, ce qui lui laisse du temps pour se consacrer à des activités sociales ou culturelles. En milieu populaire, la femme qui ne reste pas à la maison pour accomplir des tâches ménagères travaille dans l'industrie, dans l'enseignement ou comme domestique.

L'industrialisation et l'urbanisation transforment peu à peu la nature du travail réservé aux femmes. Le travail en usine prend progressivement le pas sur le travail domestique, qui a un temps constitué la principale source d'emplois pour les femmes. En 1850, les femmes travaillent en majorité dans les industries du textile, du vêtement et du caoutchouc.

Le secteur tertiaire, en pleine évolution à Montréal à la fin du XIX^e siècle, a accru le nombre d'emplois exigeant des femmes une formation spécialisée. Dans la décennie 1880-1890, l'introduction de la machine à écrire et du télégraphe dans les entreprises montréalaises augmente les possibilités d'emploi pour les femmes. Peu à peu s'organisent les cours de formation professionnelle destinés aux femmes. Ainsi, en 1878, la Young Women Christian Association (YWCA) offre des cours de comptabilité et de

télégraphie.

L'enseignement demeure cependant un secteur privilégié où les femmes peuvent faire carrière, car, au cours du XIX^e siècle, cette profession se féminise graduellement. Le Montreal Local Council of Women, une constituante de l'un des premiers mouvements féministes pancanadiens, tend à répondre aux nouveaux besoins de formation. Cet organisme organise notamment une série de conférences publiques et de cours bilingues sur le thème de l'hygiène, il préconise la professionnalisation du travail domestique et il se joint au YWCA pour fonder une école de cuisine et de couture en 1895.

LA FORMATION SOCIALE ET CULTURELLE

Au XIX^e siècle, le phénomène urbain de la vie associative a connu un développement considérable. Les associations tentent de remédier à l'absence de services sociaux structurés et institutionnalisés et de faire face à l'ampleur, à la nouveauté et à la variété des besoins sociaux et éducatifs. L'industrialisation, l'urbanisation et la migration des populations affaiblissent considérablement les liens familiaux et sociaux tels qu'ils existent dans la vie traditionnelle à la campagne. Les individus se trouvent isolés, aux prises avec de nouveaux modes de production et d'existence. Les francophones, surtout après l'échec de la rébellion de 1837, sont enclins à se replier sur eux-mêmes.

À l'époque, les activités proprement culturelles sont très rares dans la mesure où, hors de l'Église, il n'y a pas de lieu où forger l'identité sociale et ethnique : pas de théâtres, de concerts ou de sociétés savantes. Les associations sont donc elles aussi une réponse à la pénurie d'instruments d'éducation et d'instruction. Elles offrent une formation informelle, les membres établissant eux-mêmes la source et le contenu des expériences d'apprentissage. Par exemple, la Montreal Natural History Society, fondée en 1825, fournit aux Montréalais un forum pour les discussions scientifiques. D'autres sociétés sont créées par la suite, dont la Société Saint-Jean-Baptiste et le premier Institut canadien, celui de Montréal, auquel

nous nous attarderons.

En 1844, de jeunes intellectuels fondent l'Institut canadien, un organisme culturel au sens large du terme. Il se définit comme un «lieu d'instruction, d'éducation mutuelle et de progrès général, sans distinction de classe, de fortune, de rang, de religion et de langue». En 1855, il compte déjà 664 membres, surtout des marchands, des commis-marchands et des gens de professions libérales. Non seulement y discute-t-on des nouveautés littéraires, mais l'on débat également de questions philosophiques et politiques. L'Institut offre une dizaine de conférences publiques par année, mais ce sont surtout ses discussions hebdomadaires sur des sujets d'actualité qui contribuent à son rayonnement. Deux orateurs s'affrontent et la salle vote sur la pertinence des arguments invoqués. L'Institut canadien abrite une bibliothèque de 7 000 volumes, dont plusieurs sont interdits par l'Église, et une salle de nouvelles se greffe à la bibliothèque en 1855; l'on y reçoit régulièrement 83 journaux et revues de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

De telles bibliothèques collectives, qui s'adressent à des groupes plus ou moins restreints de la population, ont précédé la création des bibliothèques publiques, qui ne sont nées qu'à la toute fin du XIX^e siècle.

Que conclure de tout cela? Sans doute que l'éducation des adultes au siècle dernier ne s'est pas laissé enfermer dans les établissements scolaires. À preuve, les plus grandes réussites, tant dans le monde agricole que dans le monde ouvrier, ont été les initiatives souples comme les cercles agricoles ou le Mechanic's Institute, qui ont respecté les nombreuses obligations des adultes. Ces initiatives multiples ont donné naissance à un large mouvement d'éducation des adultes, qui se développera au cours du XX^e siècle comme nous le verrons dans le prochain numéro. ■

1. Commission d'étude sur la formation des adultes, *L'éducation des adultes au Québec depuis 1850 : points de repère*, annexe 1, Montréal, 1982, p. 6.

En un an, l'ombudsman a traité 314 dossiers.

Claude Garon

Généraliser la pratique de fournir un plan de cours aux étudiant-e-s, uniformiser les règlements pédagogiques des facultés, instaurer une politique de la propriété intellectuelle, fournir un meilleur encadrement aux étudiant-e-s des cycles supérieurs, diffuser davantage l'information au sujet des équivalences de cours, sensibiliser le personnel de l'Université et les étudiant-e-s étrangers aux différences culturelles et adopter une directive claire sur l'utilisation de tests psychiatriques pour les étudiant-e-s au cours de leurs études : telles sont les principales recommandations du rapport annuel de l'ombudsman de l'U. de M., M^{me} Lucie Douville, pour l'année qui s'est terminée le 31 mai 1990.

Au total, le bureau de l'ombudsman a traité 314 plaintes au cours de cette période, une augmentation de 52 % par rapport à l'année précédente. Compte tenu que 40 plaintes ont été déposées par des groupes, l'ombudsman «aura donc contribué à éclaircir, orienter et aider plus de 1 500 personnes».

Selon M^{me} Douville, la méconnaissance de leurs droits et obligations est la source de maintes difficultés chez les étudiant-e-s; elle écrit à ce propos : «Il suffit souvent de quelques minutes pour expliquer le pourquoi ou le comment pour qu'un étudiant puisse par la suite s'occuper de son dossier. Il est regrettable que certains employés affectés à des postes où l'étudiant est le principal client soient peu disponibles ou, de

toute évidence, exaspérés.»

En conclusion, le rapport de l'ombudsman donne également à réfléchir : «Le mot communauté inspire des notions d'appartenance, de fierté et de buts communs. L'Université de Montréal est-elle et veut-elle se prévaloir d'être une excellente communauté? On a malheureusement l'impression à l'occasion qu'il s'agit plutôt d'une bureaucratie insurmontable pour les étudiants.»

Rappelons enfin que le bureau de l'ombudsman est situé au local C-4528 du Centre communautaire, 2332, boulevard Édouard-Montpetit. Le numéro de téléphone est le 343-2100. ■

Services aux étudiants Université de Montréal



Service d'orientation et de
consultation psychologique



Service des activités culturelles



Services socio-économiques



Service des sports



Service de pastorale

Service de santé



Pour avoir voix aux services

Pour que les services aux étudiants de l'Université de Montréal répondent plus adéquatement aux besoins des étudiant-e-s de la FEP, nous comptons sur votre participation aux divers comités de gestion des services aux étudiants. Au nombre de six, c'est-à-dire un pour chaque service, ces comités se composent de cinq personnes : quatre étudiant-e-s et le directeur du service. Chaque

comité définit l'orientation du service et en assure la gestion; il siège en moyenne deux fois par trimestre ou selon les besoins.

Tout étudiant-e intéressé par les postes à combler doit communiquer avec M. Laurent Spiriti, V.P. aux services aux étudiants, au 842-3678.

Intégration des personnes handicapées : **L'U. de M. à l'avant-garde au Canada**

Jean-Claude Sabourin

Des rampes d'accès, des ascenseurs, des toilettes adaptées : voilà ce par quoi la plupart d'entre nous désignent l'intégration des étudiant-e-s handicapés. Pourtant, les besoins de ces étudiant-e-s sont beaucoup plus complexes. En conséquence, l'Université de Montréal s'est retroussée les manches et y a répondu avec vigueur.

L'U. de M. est en effet l'un des chefs de file au Canada en matière d'intégration des personnes handicapées. L'on y retrouve une association regroupant cette clientèle étudiante et un bureau spécialisé en ce domaine, qui relève des Services aux étudiants (SAE). De plus, l'Université a créé un comité d'intégration associé au bureau du recteur. Cette instance a un pouvoir décisionnel immédiat quant aux changements physiques nécessaires aux bâtiments de l'Université. L'on a besoin d'une rampe d'accès? Un, deux, trois... voici une rampe d'accès.

En fait, mis à part le pavillon de psychoéducation, sur le boulevard Gouin, et quelques salles de cours disséminées sur le campus, la totalité des immeubles de l'Université sont accessibles aux étudiant-e-s handicapés. Mais l'intégration, ça ne s'arrête pas là. Telle est la raison d'être du bureau

M^{me} Charberland, responsable du service des preneurs de notes, en compagnie d'un handicapé auditif.

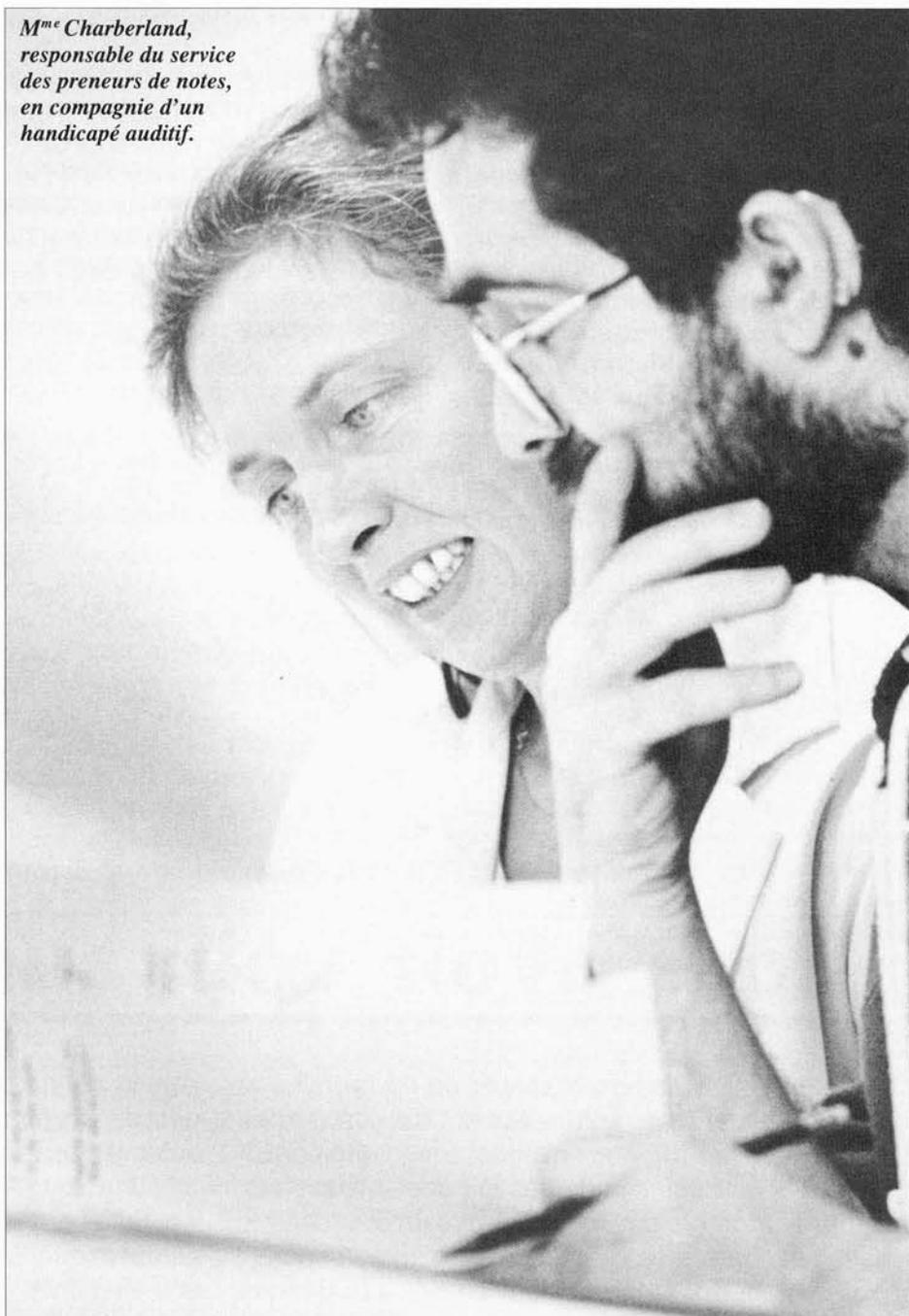


photo : René Bouchard

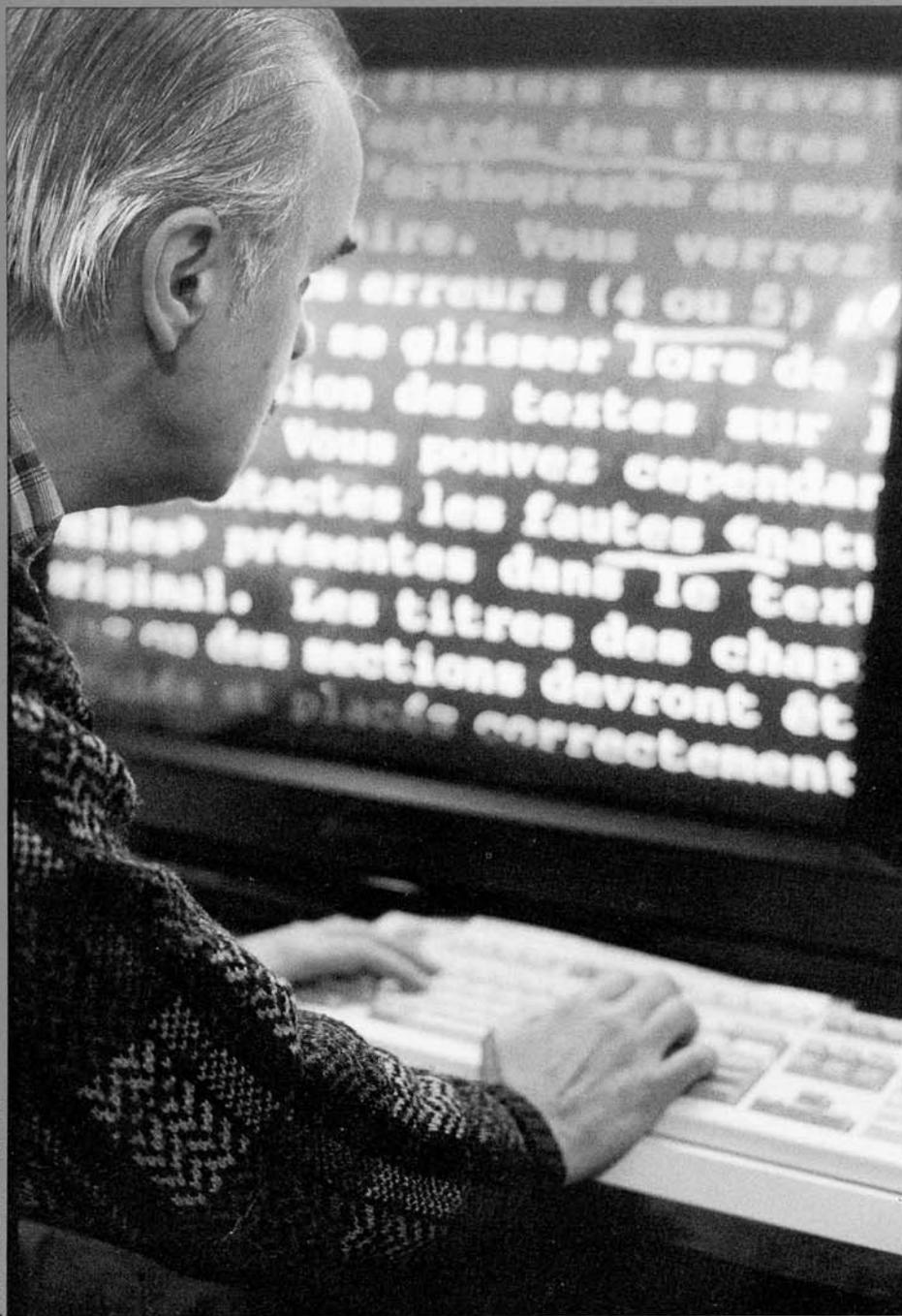


photo : René Bouchard

L'écran géant est d'un grand secours pour les personnes souffrant d'un handicap visuel. (photo : René Bouchard)

des personnes handicapées, qui coordonne l'ensemble des activités d'intégration. Daniel Therrien, le conseiller et le seul employé du bureau, a tout de même réussi à regrouper une centaine de personnes de la communauté universitaire autour de son projet. Elles sont partout : dans tous les départements et bibliothèques, aux services socio-économiques, dans les classes et sur la route. Pourquoi tant de gens?

Parce qu'une personne handicapée n'est pas nécessairement en fauteuil roulant. Il y a aussi les malentendants, les non-voyants; l'on ne doit pas oublier que ces personnes ressentent en outre une certaine insécurité due à leur handicap.

DE NOMBREUX SERVICES

Ainsi, le bureau offre des services d'interprètes oraux et gestuels en col-

laboration avec le cégep du Vieux-Montréal, des preneurs de notes, des lecteurs et des tuteurs. Il offre aussi une vaste gamme d'appareils destinés à aider les étudiant-e-s handicapés dans leur cheminement scolaire; cela va du magnétophone à cassettes à l'ordinateur super sophistiqué. D'ailleurs, le 28 novembre dernier marquait l'ouverture officielle d'un local, au 5^e étage du pavillon Samuel-Bronfman, qui renferme la crème en matière d'informatique : une loupe électronique reliée à un moniteur géant qui permet aux handicapés visuels la lecture d'un livre; un système vidéo de formation des interprètes; plusieurs postes de travail informatiques reliés à deux imprimantes, l'une ordinaire et l'autre à laser; une foule de logiciels; un système de reconnaissance vocale; un scanner relié à un ordinateur et une imprimante spéciale qui traduit les livres en braille; un ordinateur avec un clavier en braille, un traducteur automatique en braille (pour la lecture du texte inscrit à l'écran) et même un synthétiseur vocal, qui permet au handicapé visuel d'entendre le texte à l'écran.

Comme l'affirme M. Jouis Jovart, l'un des responsables de ce local, «Si ça se trouve, si ça se fait, on l'aura!» Une phrase à l'image de la philosophie du bureau d'intégration : «Nous ne nous assoyons pas sur nos lauriers et il reste beaucoup de travail à accomplir», nous dit Daniel Therrien.

Jusqu'à présent, une grande majorité des 90 étudiant-e-s handicapés ont utilisé les services de ce local. Il n'y

a pas de doute, c'est un vif succès. Et si ça continue ainsi, il faudra ouvrir un deuxième local, d'autant plus que le bureau des étudiant-e-s handicapés a produit un vidéo destiné à informer les élèves du cégep et du secondaire des services offerts à l'U. de M. La clientèle est donc appelée à grossir.

UN TRANSPORT ADAPTÉ

Un autre aspect intéressant du travail d'intégration effectué à l'Université est le transport adapté. Finis les attentes interminables et les choix de cours en fonction des horaires d'autobus. Aujourd'hui, le véhicule est doté d'un téléphone cellulaire et il se déplace partout sur le campus et aux alentours. Ce n'est plus un autobus mais un taxi!

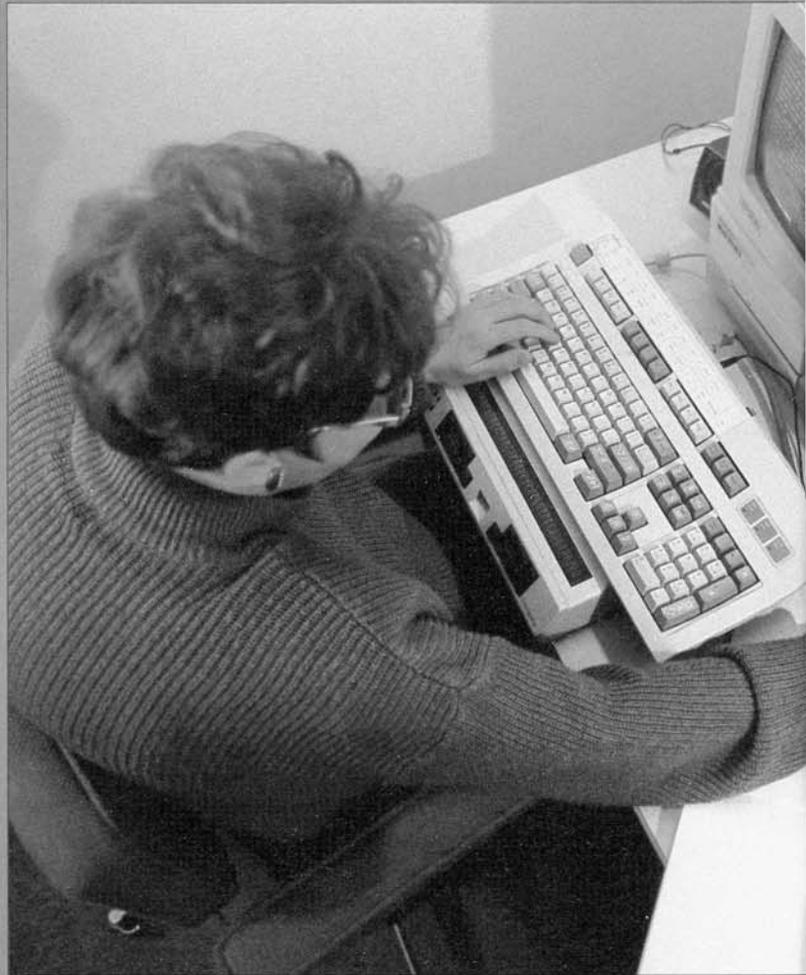
Toutefois, malgré la quincaillerie technologique et le service de transport, la personne handicapée a besoin d'un soutien psychologique pour franchir un sentier parsemé d'embûches et surmonter les peurs et les angoisses liées à son état. Or, le bureau des étudiants handicapés et toutes les personnes concernées par leur intégration font des pieds et des mains pour épauler l'étudiant-e, le conseiller et lui faciliter la vie dans le monde universitaire.

DES RÉUSSITES SPECTACULAIRES

Les résultats scolaires des personnes handicapées témoignent de la justesse de la politique de l'U. de M. Alain, hémiplégique, étudie en maîtrise et «pitonne» sur l'ordinateur avec toute l'aisance du monde. Manon Sauvageau,

elle, est la première optométriste atteinte de surdité au Canada. Harry Pierre-Étienne, un non-voyant, a été engagé comme procureur de la couronne à la Ville de Montréal. Quant à Manon Dubé, non-voyante, elle a été diplômée de la Faculté de droit cette année. En septembre dernier, lors de la collation des grades, elle eu droit à une ovation

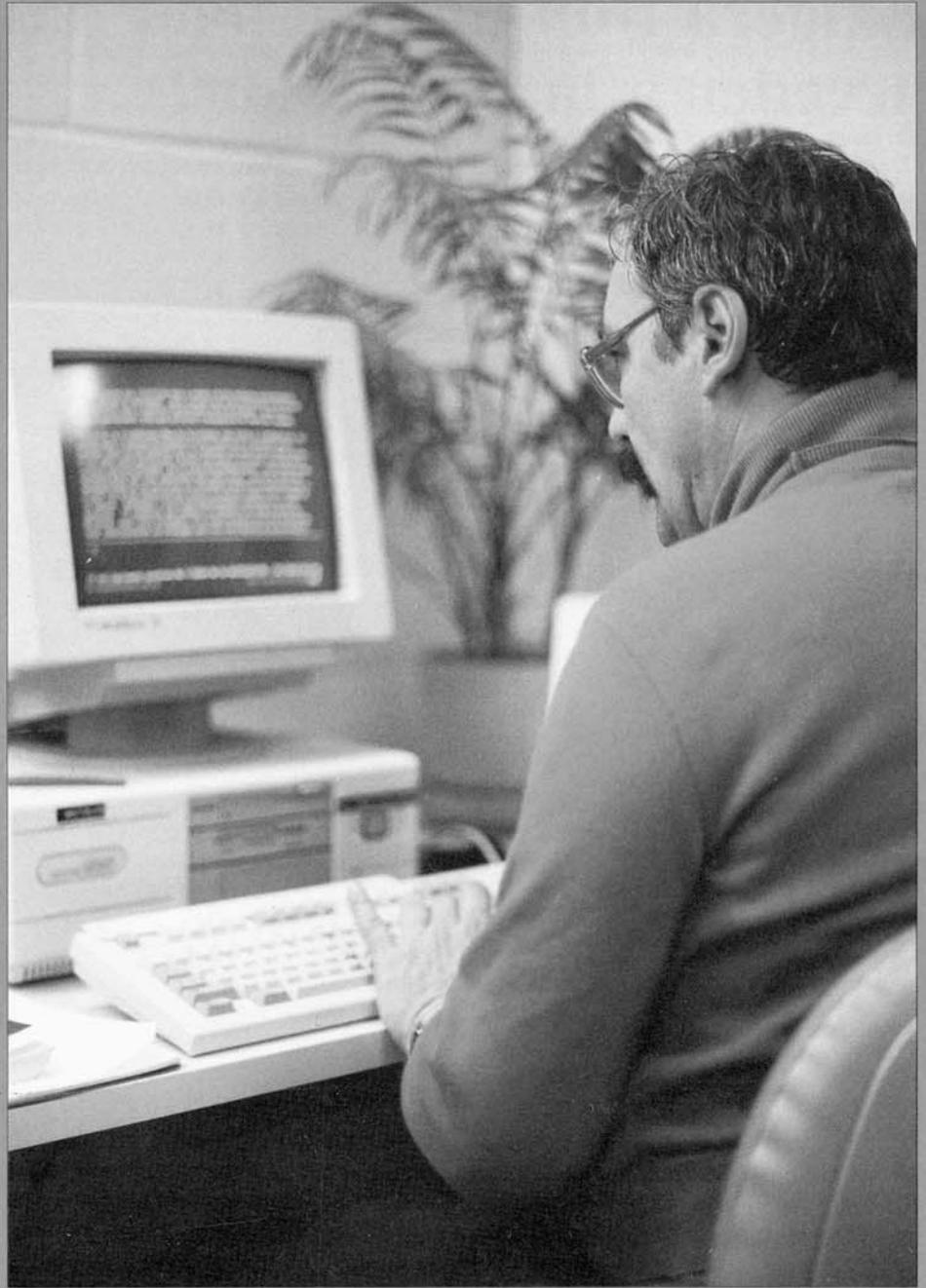
debout de plusieurs minutes dans le hall d'honneur de l'Université, rempli à craquer. Ceux et celles qui manifestaient le plus bruyamment portaient la toge comme elle. C'étaient ses compagnes et compagnons de classe : riches de tous leurs sens, ils avaient trimé dur pour réussir et ils savaient par où elle était passée. ■



CAHIER DE ME

4^e édition

- LA GESTION DU TEMPS
- LE PLAN D'ÉTUDES
- LA PRISE DE NOTES
- LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE
- LA PRODUCTION AUDIO-VISUELLE
- LE RÉSUMÉ DE LIVRE
- LA DISSERTATION
- L'ESSAI
- LA PRÉSENTATION MATHÉMATIQUE DES TRAVAUX ÉCRITS



*Un ordinateur avec clavier en braille, un traducteur automatique en braille pour la lecture du texte inscrit à l'écran et même un synthétiseur vocal qui permet au handicapé visuel d'entendre le texte à l'écran.
(photos : René Bouchard)*

METHODOLOGIE. 13.95

- LE TRAVAIL DE RECHERCHE
- LA RÉDACTION DE TEXTES
- LA LECTURE EFFICACE
- L'EXAMEN
- LE TRAVAIL D'ÉQUIPE, L'EXPOSÉ, LE DÉBAT
- LES TRAVAUX PRATIQUES EN SCIENCES PURES ET APPLIQUÉES
- L'ORDINATEUR-OUTIL
- LA RECHERCHE D'EMPLOI

**EN VENTE À LA
LIBRAIRIE DE
L'UNIVERSITÉ
DE MONTRÉAL!**
3200 Jean-Brillant
local 1288

Infirmières et infirmiers : Exigera-t-on un bac pour accéder à la profession?

Louise Casavant



M. Tremblay, PUBLIPHOTO

L'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec espère qu'en l'an 2000 la formation collégiale en soins infirmiers aura été abolie et que le baccalauréat sera le minimum requis pour accéder à la profession. À quoi donc tient cette volonté alors que le Québec éprouve déjà tellement de difficulté à recruter et à garder des infirmières?

La réponse à cette question tient sans doute au fait que les problèmes de santé de la population sont de plus en plus complexes. Les connaissances médicales à acquérir pour remplir les tâches dévolues aux infirmières se multiplient et la technologie à maîtriser se complique. Des phénomènes nouveaux, tels la désinstitutionnalisation en santé mentale et le maintien à domicile des personnes âgées, exigent une polyvalence accrue des intervenant-e-s en santé. Or, des études effectuées sur cette question tendent à démontrer que les infirmières ne

sont pas aptes à remplir ces fonctions.

UNE NOUVELLE CONCEPTION DE LA SANTÉ

Trop longtemps, nous avons eu tendance à penser que la santé signifiait simplement le contraire de la maladie et que seul le médecin ou l'hôpital pouvait nous préserver la vie. La population est plus consciente du fait qu'elle doit prendre sa santé en main parce que, d'une part, la médecine moderne est loin d'avoir réponse à tous les maux et que, d'autre part, la prévention est beaucoup plus efficace et moins coûteuse que la guérison. La conscientisation de la population quant à ses responsabilités en matière de santé est également le seul moyen dont nous disposons pour désengorger les hôpitaux.

DES RÔLES QUI CHANGENT

Les infirmières sont les principales intervenantes en santé auprès de la population. Plusieurs sont d'avis que, si elles recevaient une réelle formation en ce sens, elles deviendraient plus aptes à faire la promotion de la santé et à donner des conseils préventifs.

Il faut également mentionner que les équipes multidisciplinaires, c'est-à-dire les équipes constituées d'intervenant-e-s médicaux qui échangent leurs connaissances spécialisées dans leur travail avec un patient donné, sont devenues pratique courante dans la plupart des hôpitaux du Québec, où l'on considère (enfin, l'on essaie de considérer...) que le patient est un tout et que les divers intervenant-e-s doivent échanger régulièrement leurs éléments d'information puisque le travail de chacun influe sur celui des autres.

Quoique les infirmières ne fassent pas toujours partie de ces équipes, elles doivent, lorsque cela se produit, pouvoir utiliser le même langage que les autres intervenant-e-s et posséder le bagage nécessaire à la compréhension de leurs propos et aux échanges avec eux. De plus, elles doivent être en mesure de s'entretenir quotidiennement et efficacement avec les médecins. L'Ordre des infirmières croit qu'une formation universitaire aiderait ses membres dans l'accomplissement de ces tâches.

LES ARGUMENTS DE L'ORDRE DES INFIRMIERES

Nous l'avons vu, l'avis de l'Ordre des infirmières du Québec, qui semble d'ailleurs partagé par la Corporation professionnelle des infirmières du Québec, est clair : le diplôme universitaire est le minimum de formation qu'une infirmière digne de ce nom

devrait recevoir. Il a à cet effet publié un document intitulé *Projet 2000; le baccalauréat pour l'admission*, qui expose les raisons de ce point de vue.

Le document en question invoque de nombreux arguments, pas toujours très convaincants, pour appuyer sa thèse. Ainsi, l'on y trouve l'affirmation suivante : «Le sondage effectué par Éconosult-Sigma pour le compte de l'OIIQ en 1987 auprès de ses membres et de la population sur le rôle de l'infirmière dans le système de santé québécois montre que seulement 7 % des diplômées de cégep jugent leur formation tout à fait appropriée, 40 % la disent peu appropriée et 10 % pas du tout.»

L'on peut honnêtement supposer que si 50 % des «sondés» estiment leur formation peu ou pas appropriée contre 7 % qui la trouvent tout à fait appropriée, il en reste un bon 43 % qui la considèrent relativement appropriée, ce qui donne en fait 50 % d'étudiant-e-s relativement satisfaits de la formation qu'ils reçoivent, un pourcentage que n'atteindraient sûrement pas beaucoup de programmes universitaires. De deux choses l'une : ou l'on rapporte mal les résultats du sondage ou l'on essaie de nous convaincre avec de faux arguments.

Plusieurs pages tentent par ailleurs de démontrer que la formation collégiale est déficiente. Mine de rien, un court paragraphe à la toute fin du document ne manque pas d'étonner : «Nous tenons cependant à souligner que, bien que nous privilégions la formation initiale universitaire, nous reconnaissons la nécessité de réviser les programmes actuels de baccalauréat afin que ceux-ci puissent tenir compte de tous les aspects présentés aux chapitres précédents.» N'est-il pas bizarre de constater que l'on veuille détruire un programme parce qu'il est inefficace alors que celui sur lequel on ne tarit pas d'éloges semble l'être tout autant, du moins en ce qui concerne les objectifs particuliers à atteindre?

L'on s'appuie également sur le fait que d'autres professions ont augmenté le nombre d'années d'études nécessaires à l'obtention du droit de pratique, argument que M^{me} Jeannine Pelland, présidente de l'Ordre des infirmières du Québec, semblait trouver particulièrement convaincant lors d'un entretien avec *Cité éducative* : «... en février 1989, l'UQAM annonçait sa décision d'éliminer la maîtrise en psychologie de manière à obliger les bacheliers désireux de poursuivre des études avancées dans cette discipline à s'inscrire directement au doctorat. La Corporation des psychologues,

qui, à ce jour, exigeait la maîtrise comme condition d'accès à la profession, entérine maintenant la décision prise par l'UQAM.»

Cet argument ne tient pas pour la simple et bonne raison que l'on n'explique aucunement pourquoi l'on désire maintenant des psychologues ayant une formation initiale plus poussée; les raisons ne sont peut-être même pas applicables aux infirmières. De plus, quand l'on sait à quel point bien des étudiant-e-s en psychologie sortaient déjà d'une maîtrise avec une théorie à tout casser sans même savoir quoi faire lorsqu'ils se retrouveraient avec un patient dans leur bureau, l'on est en droit de se poser de sérieuses questions sur les résultats obtenus depuis. Chose certaine, sans explication, cela ne peut être considéré comme un argument, encore moins comme un argument valable.

L'on tente également de nous faire avaler que la formation en sciences de la santé (programme collégial préalable à l'admission au baccalauréat en sciences infirmières) «contribue à développer des habiletés sur le plan de la communication», ce qui est absolument faux puisque ce programme d'études ne contient que des cours de sciences (mathématiques, physique, chimie, biologie) et des cours généraux obligatoires autant au secteur professionnel (infirmières ou autres) qu'au secteur général : français, philosophie, éducation physique et cours complémentaires. L'on comprend difficilement en quoi des cours de sciences contribuent à développer des habiletés en communication.

Que penser de l'affirmation suivante : «... parmi les professionnels du domaine de la santé (médecin, dentiste, pharmacien, infirmière, optométriste, diététiste, orthophoniste, psychothérapeute, ergothérapeute), seule l'infirmière reçoit une formation de niveau collégial»? Premièrement, l'affirmation est fautive : de nombreux professionnels de la santé sont formés au collégial : les techniciens en réadaptation et les techniciens de laboratoire notamment. L'on argumentera en disant que ce sont des professionnels de «deuxième ordre» puisqu'ils sont sous la responsabilité de gens formés à l'université et qu'ils ne fonctionnent pas de façon totalement autonome. Que dire alors des inhalothérapeutes, des professionnels de la santé formés au cégep et qui travaillent en toute autonomie en plus de faire partie des équipes multidisciplinaires?

LES ARGUMENTS VALABLES

De nombreux intervenant-e-s (administrateurs d'hôpitaux, instances gouverne-

mentales dans les domaines de la santé, de l'éducation et autres) démontrent que, pour eux, l'infirmière n'est là que pour seconder le médecin et pour exécuter une variété de techniques d'ordre matériel et bureaucratique comme si les phénomènes vitaux et multidimensionnels caractérisant les besoins de soins de leur clientèle ne les concernaient pas.

Encore récemment, un groupe d'infirmières dénonçait cet état de fait dans un mémoire qu'il présentait à la Commission Rochon. Il y soulignait que le mode d'organisation du travail dans les hôpitaux constituait un frein réel aux interventions humanistes des infirmières. Il rapportait en ces termes le manque de considération que l'on avait à leur égard : «En plus de ne pas être consultées ni associées aux prises de décision en tant qu'intervenantes autonomes, elles doivent faire face aux attitudes paternalistes ou sexistes des médecins, qui ont tendance à les traiter comme de simples exécutantes, voire des servantes. À l'aube de l'an 2000, il faut reconnaître que ces attitudes nuisent à la crédibilité et au prestige de ceux chez qui elles persistent.»

Nul doute effectivement qu'un diplôme universitaire risque de faire (enfin) changer la nature de la profession et la façon dont les gens la perçoivent. C'est encore l'Ordre des infirmières qui écrit : «Les programmes universitaires de 1^{er} cycle que nous avons consultés (universités de Montréal, McGill, Laval, Sherbrooke et du Québec) nous démontrent que le baccalauréat, par ses objectifs et ses composantes, prépare des professionnelles généralistes à s'adapter à une société mouvante. La formation universitaire vise de plus en plus à préparer les bacheliers à s'intégrer au système de santé québécois, en ayant déjà acquis l'approche des soins de santé primaires. On les rend habiles autant à fournir des réponses rapides à des individus, à des familles ou à des groupes qui présentent des problèmes simples et complexes qu'à intervenir de façon à favoriser l'auto-prise en charge des individus.»

L'argument est solide, convaincant. Reste à savoir s'il sera reçu avec tout le sérieux auquel il devrait avoir droit après tant de fausses affirmations...

La formation initiale universitaire obligatoire pour devenir infirmière? Peut-être. Mais peut-être pas. Nul doute qu'il existe des arguments crédibles en faveur d'une telle mesure plutôt qu'en faveur d'une formation collégiale révisée. Il faudrait cependant que l'Ordre des infirmières du Québec apprenne à les formuler correctement. ■

Pour augmenter la persévérance aux études universitaires, créer un sentiment d'appartenance à la communauté

Claude Garon

De 1969 à 1985, 52 % de tous les étudiant-e-s qui se sont inscrits à un programme de 1^{er} cycle à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont abandonné leurs études sans avoir obtenu de diplôme. Les étudiant-e-s à temps partiel abandonnent davantage (63 %) que les étudiant-e-s à temps plein (34 %) et il en va de même des étudiant-e-s des programmes de certificats (64 %) comparativement à ceux des programmes de baccalauréats (47 %). Est-ce une situation particulière à l'UQAM? Pas du tout, car la moyenne des abandons se situe à 53 % dans les universités américaines et rien n'indique que ce soit différent au Canada et au Québec. À l'Université de Montréal, la plus récente mise à jour du dossier Cohortes, dont la Commission des études a été saisie le 13 novembre dernier, indique que 40 % des étudiant-e-s de l'U. de M. ont abandonné leurs études ou changé d'université entre l'automne 1987 et l'hiver 1990.

La vaste enquête à laquelle se livre depuis un an le Bureau de la recherche institutionnelle (BRI) de l'UQAM a établi un certain nombre de faits. Ainsi, l'abandon se produit relativement tôt au 1^{er} cycle puisque 60 % des abandons surviennent pendant les trois premiers trimestres. En outre, les difficultés intellectuelles sont loin d'expliquer

l'abandon massif des études : à preuve 50 % des étudiant-e-s de l'UQAM qui ont abandonné avaient une moyenne de 3,00 ou plus. Par ailleurs, l'abandon définitif des études est moins fréquent chez ceux qui ont obtenu les meilleures cotes Z au cours de leurs études collégiales, mais il demeure un phénomène important chez ces derniers. Enfin, il n'existe pas de différences significatives selon l'âge dans un même régime d'études, mais les taux d'abandon varient considérablement selon les programmes.

PAS TOUJOURS UN ÉCHEC

Pour les universités, dont la rentabilité institutionnelle se mesure au nombre de diplômes décernés, le problème est évidemment très sérieux. Il faut cependant préciser qu'une partie du phénomène — que seules des études plus poussées permettront de quantifier — ne met pas en cause la compétence des établissements et des étudiant-e-s. Ainsi, combien de ces abandons sont le fait d'étudiant-e-s qui ont dû s'inscrire à un programme de deuxième, voire de troisième choix, avec l'espoir d'être admis l'année suivante dans le champ d'études qui les intéressait vraiment? Combien de ces étudiant-e-s optent pour une autre université en cours d'études? Combien d'autres — le cas serait fréquent parmi la clientèle de l'éducation permanente — s'inscrivent à un programme avec l'intention bien arrêtée de ne suivre

que quelques cours? Combien, enfin, sont tout simplement attirés vers d'autres activités que leurs études sans que l'université soit fautive?

QUELQUES RAISONS D'ABANDON

Cela dit, la réflexion menée par l'UQAM depuis plus d'un an a cerné un certain nombre de causes d'abandon qui tiennent aux insuffisances de l'établissement ou des politiques gouvernementales. Ainsi en est-il des difficultés personnelles et financières, un facteur qui n'a « cependant pas une importance prédominante, car des études ont clairement montré que des personnes dans les mêmes situations poursuivent leurs études avec succès ». Une information déficiente sur les objectifs et les exigences des programmes d'études, une mauvaise orientation des étudiant-e-s, l'imprécision des critères d'admission et même des exigences intellectuelles insuffisamment stimulantes sont également responsables d'un certain nombre d'abandons.

UNE CLÉMAJEURE: L'INTÉGRATION À LA COMMUNAUTÉ

La revue de la littérature sur le sujet et les constatations de l'étude effectuée à l'UQAM indiquent cependant qu'il serait inutile d'espérer une plus grande persévérance dans les études par un meilleur marketing ou de nouvelles stratégies au moment de l'ins-

cription. La clé réside plutôt dans l'existence d'une communauté universitaire où l'étudiant-e se sent activement engagé. Les propos de M. Vincent Tinto, professeur de sociologie et de pédagogie à l'Université de Syracuse, sont à cet égard éloquent. Selon ce dernier, les concepts d'intégration et d'appartenance à la communauté semblent le mieux décrire la façon dont ces expériences influent sur la persistance dans les études. Les expériences d'apprentissage ou de vie sociale qui contribuent à intégrer l'étudiant au milieu universitaire contribuent également à renforcer les engagements de l'étudiant sur les plans tant de l'établissement que de l'atteinte de ses objectifs. À l'inverse, le défaut d'intégration et d'appartenance contribue à saper les engagements et, ainsi, à augmenter les risques d'abandon.

Toujours selon M. Tinto, qui dit appartenance à la communauté dit aussi capacité à nouer des liens personnels à la fois dans les activités scolaires et dans les activités sociales : «Il pourra y avoir défaut d'intégration si l'étudiant est incapable de s'adapter aux nouvelles exigences d'ordre académique ou social du milieu. Il pourra également y avoir défaut d'intégration si, après l'étape de transition, l'étudiant reste à l'écart de la vie sociale ou intellectuelle de l'université. Le défaut d'intégration pourra enfin révéler l'isolement de l'étudiant au sein de l'université.»

UNE NOUVELLE CULTURE INSTITUTIONNELLE?

Il n'a pas échappé aux dirigeants de l'UQAM que la solution à ce problème passe par une redéfinition de la culture institutionnelle : «L'idée principale exprimée au cours des rencontres est que la formation des étudiants n'occupe pas ou n'occupe plus la place qui devrait lui revenir dans les préoccupations de l'Université et qu'une solution réelle du problème de l'abandon à l'UQAM exige des changements importants de valeurs, d'attitudes et de comportements de même que d'une bonne partie des politiques et des pratiques actuelles. Pour certains, ce changement de culture exige une clarification préa-

lable de la mission première de l'Université, qui devrait se définir comme la formation des étudiants à tous les cycles; et c'est par rapport à cette mission fondamentale que devrait se situer le développement de la recherche.»

Cela est cependant plus facile à dire qu'à faire. Par exemple, comment arrivera-t-on à favoriser de plus fréquents et de plus riches contacts entre les étudiant-e-s et les professeur-e-s quand l'on sait que ces derniers manifestent très peu d'intérêt pour l'enseignement au 1^{er} cycle, leur plan de carrière étant fondé sur leurs activités de recherche?

LA VIE ÉTUDIANTE

Certaines des pistes explorées par l'UQAM paraissent heureusement prometteuses. Ainsi, le principe étant acquis que «les activités complémentaires aux études aident à développer une solidarité entre les étudiants et font que l'Université devient pour eux un milieu de vie et de partage», les auteurs de l'étude notent qu'on les a sensibilisés à plusieurs reprises au rôle essentiel des associations étudiantes dans l'animation socioculturelle du campus et la réponse aux besoins de la communauté étudiante.

«A été aussi soulevée la perception que les associations étudiantes ne sont pas suffisamment considérées comme des partenaires valables lorsqu'elles formulent des attentes et des besoins auprès des services de l'Université. On souhaiterait voir reconnu de façon réelle le dynamisme que représentent les initiatives étudiantes et leur potentiel inexploité. Par delà la représentation étudiante aux instances officielles et aux conseils de modules, plusieurs ont exprimé le souhait d'établir, comme dans la plupart des grandes universités, une structure de liaison permanente au niveau institutionnel pour favoriser la concertation entre l'Université et les étudiants en matière de vie étudiante», lit-on également dans l'étude.

D'AUTRES MESURES

Le problème étant complexe, une

LES SERVICES DU

S.O.C.P.

Que ce soit pour démêler votre labyrinthe personnel, scolaire ou professionnel, le **Service d'orientation et de consultation psychologique (S.O.C.P.)** met à votre disposition :

- des psychologues
- des conseillers d'orientation
- des conseillers en information scolaire et professionnelle

Coûts

Coûts horaires reliés uniquement à la consultation psychologique et à l'orientation scolaire et professionnelle :

- 10 \$ pour les étudiants inscrits à l'U de M
- 35 \$ pour les employés de l'U de M
- 45 \$ pour les personnes de l'extérieur

S.O.C.P.

2101, boul. Édouard-Montpetit
3^e étage

Métro Édouard-Montpetit

343-6853 (orientation et consultation psychologique)

343-7890 (information scolaire et professionnelle)



Université de Montréal
Services aux étudiants
Service d'orientation et de consultation psychologique

grande variété de mesures devront sans doute être appliquées pour augmenter la persévérance dans les études. L'on cite, par exemple, les entrevues des candidat-e-s à l'admission dans les programmes contingentés, voire le régime du tutorat, comme d'excellentes occasions de nouer des relations entre les étudiant-e-s et les professeur-e-s. L'amélioration de la maîtrise du français, le dépistage précoce des décrocheurs potentiels, la formation méthodologique appropriée à chaque programme, la possibilité pour les étudiant-e-s de se familiariser avec certains aspects limités d'une discipline ou d'un champ d'études sans devoir s'inscrire à un programme complet, le resserrement des pouvoirs et responsabilités des directions de programmes pour améliorer la gestion, le suivi pédagogique et l'encadrement constituent autant de mesures qui sont de nature à réduire le taux d'abandon des études.

À tout cela, il existe cependant un préalable comme l'écrit M. Tinto : «Ce qui caractérise le plus clairement un établissement ayant mis sur pied un

programme d'activités favorisant la persévérance, c'est cet engagement ferme qu'il prend envers ses étudiants. Plutôt que de refléter ses seuls intérêts, l'établissement se demande constamment comment son action contribue à améliorer le bien-être des étudiants. [...] Dans la vie de tous les jours, les établissements axés sur l'étudiant diffèrent vraiment de ceux pour qui le bien-être de l'étudiant n'est pas une priorité.»

LES ADULTES

Malgré qu'une étude ait été menée sur la persévérance des étudiant-e-s de l'éducation permanente inscrits au Certificat en administration de l'UQAM, l'on connaît peu les raisons particulières qui expliqueraient le fort taux d'abandon de cette clientèle.

Quelques facteurs sont cependant définis. L'on note ainsi que l'approche pédagogique de certains enseignant-e-s «ne tablerait pas assez sur l'expérience acquise par les adultes». Dans le cas des étudiant-e-s qui effectuent un retour aux études, il importe

de les conseiller adéquatement pour qu'ils ne s'inscrivent pas d'abord aux cours les plus difficiles d'un programme, ce qui risquerait de les placer en situation d'échec. «À diverses reprises, lit-on également dans l'étude, l'inadaptation de l'horaire des cours et de l'ouverture des services a été déplorée. C'est évidemment pour les étudiants adultes que les difficultés découlant de ces aspects sont les plus grandes, que l'on pense au début des cours du soir à 17 h 30, à la disparition des cours offerts les fins de semaine, à la fermeture des bureaux des familles, des modules et des services au moment où les adultes se présentent à l'Université. On note que les horaires de cours sont établis en fonction de normes gouvernementales plutôt qu'en fonction de dimensions pédagogiques et on souhaite que des représentations soient faites au Ministère pour que les normes deviennent plus conformes aux besoins et disponibilités des clientèles desservies.»

RÉDUIRE LES ABANDONS DE 20 POUR CENT?

Il va de soi que les universités ne

POSTES À COMBLER

AUX

CONSEILS DE PROGRAMMES

Les postes suivants étant à pourvoir, les étudiants et les étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente intéressés à siéger aux conseils de programmes sont invités à soumettre leur candidature :

- Information et journalisme : 3 postes
- Animation des groupes et des organisations : 3 postes
- Santé communautaire : 3 postes
- Santé et sécurité du travail : 1 poste
- Toxicologie éco-industrielle : 1 poste
- Inhalothérapie : 3 postes
- Introduction aux biotechnologies : 2 postes
- Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention : 3 postes
- Ergonomie : 3 postes

La présence des étudiant-e-s aux conseils de programmes est très importante, car c'est là que sont prises les décisions touchant l'évolution des programmes, la gestion des dossiers étudiants, l'évaluation des enseignements, etc.

À noter également que les candidat-e-s doivent être inscrits au programme où ils souhaitent siéger, et que leur mandat viendra à échéance au prochain congrès de l'AGEEFEP, en novembre 1991.

Les candidatures doivent être adressées au plus tôt à M. Christian Arseneault, AGEEFEP, C.P. 6128, Succ. A, Montréal, H3C 3J7, ou encore en composant le 842-3678.

peuvent porter à 100 % le taux de persévérance dans les études. Quel serait donc un objectif réaliste? Laissons une fois de plus la parole à M. Tinto: «Dans la plupart des établissements, l'expérience nous apprend que, sur une période de cinq ans, l'amélioration des taux de persévérance chez les nouveaux étudiants est de l'ordre de 10 % à 20 %. Les améliorations de taux inférieures à 10 % sont ordinairement considérées comme peu satisfaisantes, tandis que les améliorations bien supérieures à 20 % sont ordinairement considérées comme exceptionnelles.»

Selon le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'UQAM, M. Michel Robillard, il pourrait être tentant d'améliorer le taux de persévérance en optant pour une stratégie élitiste en vertu de laquelle seuls seraient admis les étudiant-e-s les plus forts. Cette solution, a-t-on évalué à l'UQAM, éliminerait 15 % des abandons. L'Université l'a cependant écartée d'emblée parce qu'elle est socialement inacceptable. D'une part, les étudiant-e-s qui ont les plus fortes cotes Z à leur entrée à l'Université ont tout de même un taux d'abandon de 28 %; d'autre part — l'argument est encore plus convaincant —, 40 % des étudiant-e-s qui avaient les moins bonnes cotes Z réussissent tout de même leurs études et obtiennent leur diplôme. Pour eux, ce serait une grande injustice de ne pas être admis à l'université. ■

Le Conseil de Québec prend les bouchées doubles

Référendum sur l'accréditation de l'AGEEFEP en vertu de la loi 32, participation éventuelle au phonothon annuel de la FEP et recherche de clientèles qui permettraient l'ouverture de nouveaux certificats de la Faculté de l'éducation permanente dans la Vieille Capitale: comme il le fait depuis un an, le Conseil régional de Québec de l'AGEEFEP a pris les bouchées doubles au cours des derniers mois.

De plus en plus dynamique et autonome, le Conseil régional s'est entièrement chargé du volet québécois de l'opération référendaire menée cet automne. Le président, M. Alain Tremblay, n'était pas peu fier du résultat final: 84 % de participation au scrutin et une victoire du «oui» à 90 %. À ce chapitre, il n'y a donc pas eu de différence significative entre les étudiant-e-s de Québec et ceux de Montréal.

LE PHONOTHON DE LA FEP

Dans un autre ordre d'idée, le Conseil régional s'est dit très intéressé à participer, l'an prochain, au phonothon annuel de la FEP. Lors d'une récente rencontre avec le doyen de la Faculté, M. Tremblay a fait part de la disponibilité de ses membres à cet effet et il croit qu'une telle participation serait de nature à renforcer le sentiment d'appartenance à la FEP chez les étudiant-e-s de Québec.

NOUVEAUX CERTIFICATS

Enfin, M. Tremblay et les membres de son comité exécutif ne perdent jamais de vue leur objectif d'obtenir l'ouverture de nouveaux certificats à Québec, même si la Faculté a décrété un moratoire sur cette question. Le meilleur moyen d'y parvenir étant de prouver l'intérêt de la population de Québec, l'équipe s'est mise à la recherche de clientèles éventuelles.

SERVICE DE SANTÉ



De tout, tout près... la santé en +

● CLINIQUE MÉDICALE

Médecine générale (7 omnipraticiens): consultations d'urgence, chirurgie mineure, premiers soins, consultations médicales, examens gynécologiques, dépistage MTS, désensibilisation aux allergies, etc.

Médecine spécialisée (8 spécialistes) intervient dans les domaines suivants: dermatologie, hypertension artérielle, médecine interne, orthopédie, psychiatrie.

Rendez-vous et information: 343-6452

● SANTÉ PRÉVENTIVE

Cette année, deux campagnes sont prévues: celle MTS-SIDA dans le cadre du Festival-Santé en janvier et de la St-Valentin à la mi-février, celle Nutrition dont les activités se dérouleront au mois de mars dans le cadre du Mois de la nutrition.

Information: 343-6111, poste 1774

● NURSING

Distribution d'information sur différents sujets, traitements, vaccination et Santé-Voyage.

Information: 343-6111, poste 1777

● NUTRITION

Consultation individuelle, sur rendez-vous.

Information: 343-6452

Sessions de groupe pour les personnes ayant des problèmes de poids ou de comportements alimentaires. 2 sessions de 10 rencontres à venir (janvier, avril).

Information: 343-6456

● SERVICES DE SOUTIEN

Radiologie, physiothérapie, laboratoire.

Information: 343-6111, poste 1790



Université de Montréal
Services aux étudiants
Service de santé

Pavillon des SAE, 2101, boul. Édouard-Montpetit

Vous éprouvez des problèmes d'apprentissage? **Vous n'êtes pas aussi stupide que vous le pensez...**

Louise Casavant

Marie-Claude a toujours estimé qu'elle était au moins un peu plus intelligente que la moyenne des gens qui l'entouraient. Pourtant, elle éprouve présentement de sérieuses difficultés à terminer le programme universitaire auquel elle est inscrite parce qu'elle n'arrive pas à réussir ses cours. Valérie est certaine de maîtriser parfaitement le contenu de tous ses cours; malgré cela, elle n'obtient jamais une note supérieure à 68 % aux examens. Stéphane, lui, ne saisit pas pourquoi il doit relire le même texte plusieurs fois avant de commencer à comprendre le contenu alors que la plupart des étudiants de sa classe peuvent se débrouiller pour produire des résumés valables après une seule lecture. Peut-être êtes-vous victime d'une situation similaire. Si oui, cet article vous aidera à comprendre pourquoi et vous indiquera ce que vous pourriez faire afin de remédier à la situation.

LA SÉLECTION DE L'INFORMATION

Il existe plusieurs moyens de décoriquer l'information et de l'emmagasiner. À votre insu, dès votre naissance, il s'est opéré une sélection parmi ces moyens selon les stimuli que vous avez reçus et vos tendances personnelles.

Nous possédons cinq sens et nous les utilisons tous pour apprendre. Il semblerait cependant que, à la base, nous ayons tous des préférences. Ainsi, même si tous utilisent la vue et l'ouïe, plusieurs privilégient l'un ou l'autre de

ces sens : c'est la fameuse théorie des visuels et des auditifs. Cette théorie est cependant plus complexe que ce que les livres populaires laissent entendre. Ainsi, vous pourriez être auditif pour tout ce qui concerne les mots et visuel pour les chiffres. En fait, il existerait quatre catégories d'information que l'on pourrait traiter de façon auditive ou visuelle.

Dans le même ordre d'idée, certains apprendront mieux dans un contexte où ils peuvent toucher et manipuler alors que d'autres se réfugieront systématiquement dans les notions théoriques.

Il faut également considérer le fait que nous passons successivement par quatre étapes distinctes lors d'un apprentissage. Nous entrons d'abord en contact avec un fait, un événement ou une situation concrète (expérience concrète). Nous faisons ensuite l'exploration des données que nous possédons déjà sur le sujet (observation réflexive). Nous rattachons le tout à des modèles théoriques ou schémas conceptuels (conceptualisation abstraite); et, finalement, nous confrontons nos conceptions théoriques avec la réalité (expérimentation active).

Plus nous utilisons un sens ou l'un de ces processus, plus il devient efficace. L'idéal serait évidemment que nous puissions nous servir avec autant de facilité de nos facultés auditives et de nos facultés visuelles, et être aussi efficace dans l'observation réflexive, la conceptualisation abstraite et l'expérimentation active.

Malheureusement, nous ne développons que ce dont nous avons besoin pour répondre aux stimuli que nous



M. Christian Bégin, psychologue en aide à l'apprentissage au Service d'orientation et de consultation psychologique (SOCP) de l'U. de M.

recevons. Après tout, tant que nous pouvons nous débrouiller pour arriver à nos fins, nous n'éprouvons pas de problèmes réels. Ces derniers apparaissent le jour où nous sommes devant une matière ou un cours qui exigent l'utilisation d'une certaine forme d'apprentissage que nous ne maîtrisons guère. C'est alors qu'il peut devenir intéressant d'explorer notre profil d'apprentissage.

QU'EST-CE QU'UN PROFIL D'APPRENTISSAGE?

En gros, le profil d'apprentissage est la manière personnelle d'apprendre. C'est évidemment plus compliqué qu'il n'y paraît à première vue. Ainsi, vous pourriez être quelqu'un qui apprend mieux «sur le terrain» parce que vous avez l'habitude d'effectuer des déductions à partir de vos propres observations. Peut-être, au contraire, fonctionnez-vous mieux à partir des théories toutes faites. Vous pourriez encore être aussi efficace avec les deux manières (chanceux!). Vous pourriez très bien fonctionner dans les travaux individuels et avoir en horreur tout travail d'équipe, ou être aussi efficace... ou à peu près nul dans les deux contextes. Vous pouvez n'apprendre essentiellement qu'en lisant et ne rien comprendre lorsque l'on vous donne des explications verbales. Et ainsi de suite. Tous ces détails sont de nature à influencer sur votre vie d'étudiant-e, qui sera ainsi rendue tour à tour plus facile ou plus ardue selon les méthodes d'apprentissage que privilégient vos professeur-e-s, sou-

vent sans s'en rendre compte.

QU'Y FAIRE?

Vous découvrez que votre cours de microbiologie vous donne du fil à retordre parce que vous n'apprenez qu'en lisant alors que votre professeur-e ne fait que parler tout au long du cours sans jamais donner la moindre note écrite ou référence bibliographique. Qu'y pouvez-vous? Réponse : utilisez vos forces ou apprenez à apprendre autrement.

En effet, il est toujours possible de développer des aspects que nous avons négligés jusqu'ici. C'est du moins ce qu'affirme M. Christian Bégin, psychologue en aide à l'apprentissage au Service d'orientation et de consultation psychologique (SOCP) de l'U. de M. Même s'il convient que plusieurs études ont tendance à démontrer qu'il est plus difficile avec l'âge «d'apprendre de nouvelles façons d'apprendre», il insiste sur le fait que rien n'est coulé dans le ciment et que «plus difficile» n'est pas synonyme d'«impossible». «Peut-être est-ce dû à mon optimisme, dit-il, mais je me refuse à croire qu'une personne réellement motivée devra se résigner à abandonner un programme

d'études simplement parce que son profil d'apprentissage n'est pas adapté au type de matière étudiée.» Et il croit qu'avec le temps et des efforts soutenus nous arrivons à développer ce qui nous manque.

Rassurez-vous : toujours selon M. Bégin, acquérir de nouvelles habiletés d'apprentissage ne détruit pas celles qui existent déjà : dans ce domaine, l'on ne peut qu'ajouter à ce que l'on possède déjà. Même que les nouvelles façons d'apprendre renforcent les anciennes en contribuant à la création de nouveaux liens.

Aux ordres postsecondaires — collégial et universitaire —, les procédés de résolution des problèmes d'apprentissage en sont encore au stade empirique. Ce qui ne signifie pas que l'on ne peut rien y faire, mais bien que chaque cas doit être analysé individuellement, car il faut adapter les interventions au profil d'apprentissage de chacun-e et, en général, il n'existe pas de solution globale applicable à tous. C'est pourquoi la consultation d'une personne qualifiée devient de première importance; elle seule pourra détecter vos

forces et vos faiblesses.

LES TESTS DISPONIBLES

Que faire si, sans éprouver une difficulté particulière, vous désirez vous familiariser avec votre profil d'apprentissage? Il existe plusieurs tests. L'un de ceux-ci a été créé par un conseiller pédagogique à l'Université de Montréal et il est utilisé par certaines facultés pour guider à la fois les étudiant-e-s dans leur façon d'étudier et les professeur-e-s dans leur façon de donner les cours.

Le livre *Savoir apprendre*, qui est disponible au SOCP, en propose un autre qui pourra vous donner des indications intéressantes. Il faut cependant souligner que ces tests, tout en vous renseignant sur votre mode d'apprentissage, ne détectent que certains types de problèmes et qu'ils n'offrent malheureusement aucune solution pour y remédier. La morale? N'hésitez pas à consulter un spécialiste si vous éprouvez des difficultés d'apprentissage. Et rappelez-vous deux choses : oui, l'on peut vous aider si c'est ce que vous désirez; non, vous n'êtes sûrement pas aussi stupide que vous le pensiez...■

Venez voir les nouveaux produits Macintosh !

*Le seul concessionnaire
autorisé sur le campus...*

Nous offrons toute la gamme des
produits Macintosh ainsi que
tous les périphériques...



Micro Campus SICL
3200 Jean Brillant #2200
Montréal, Québec
H3T 1N8
(514)737-0861



Concessionnaire autorisé

L'alphabétisation: À quand le plan d'action complet ?

Sylvie Filiatrault

Selon une enquête récente menée par Statistique Canada, près de 20 % de la population du Québec âgée de 16 à 69 ans ne possède pas les capacités requises pour satisfaire aux exigences quotidiennes de la lecture. De toutes les provinces, seule Terre-Neuve présente un taux plus élevé. Au cours des dernières années, le gouvernement du Québec a investi des sommes considérables dans l'alphabétisation. Pourtant, il ne possède toujours pas de politique claire en ce domaine. L'Année internationale de l'alphabétisation n'aura pas été le catalyseur qu'on aurait souhaité.

Le Québec compte plus de 850 000 analphabètes complets et fonctionnels. Selon les critères de l'UNESCO, est considérée comme analphabète fonctionnelle toute personne dont les aptitudes pour lire, écrire et compter ne lui permettent pas de se tirer d'affaire dans la vie quotidienne. Comme on peut le constater, le Québec a du pain sur la planche dans sa lutte contre l'illétrisme.

UN COÛT ÉLEVÉ

André Dugas, professeur de linguistique à l'UQAM, a créé il y a quelques années le Certificat en alphabétisation de cet établissement et il connaît bien les problèmes auxquels doit faire face le Québec. Selon lui, l'analphabétisme n'est pas un phénomène qui tend à disparaître; au contraire, il prend de l'ampleur. Sur le plan économique, l'effet est désastreux. «L'analphabétisme, explique-t-il, c'est un manque à gagner pour un pays. L'on estime qu'un pays qui compte 40 % d'analphabètes ne progresse pas, qu'il régresse même.» En 1988, un groupe de travail sur l'anal-

phabétisme au Canada (Canadian Business Task Force on Literacy, Measuring the Cost of Illiteracy in Canada) évaluait à plus de un milliard de dollars le coût de l'analphabétisme pour les entreprises québécoises.

Alphabétiser la ménagère esseulée qui veut écrire à sa fille à Vancouver, c'est bien gentil, mais ce n'est pas payant! Pour qu'elle rapporte, l'alphabétisation doit s'imposer dans l'entreprise. Il est en effet bien moins coûteux de «récupérer» un employé en lui permettant de s'adapter aux changements technologiques que de devoir recommencer à neuf avec du nouveau personnel. «Alphabétiser des gens, soutient M. Dugas, c'est comme les scolariser : c'est superpayant! Mais ça, on ne s'en est pas rendu compte. On n'a pas réussi à sensibiliser les gens aux enjeux essentiels de l'alphabétisation. Il n'y a pas eu de prise de conscience de ce que coûte l'analphabétisme dans une société.»

Au ministère de l'Éducation, cette prise de conscience semble vouloir s'amorcer. Lino Mastriani, coordonnateur du service d'alphabétisation, admet qu'il y a beaucoup à faire. «L'alphabétisation en milieu de travail, dit-il, est pour nous un dossier qui démarre. Peu d'actions ont été accomplies jusqu'à présent dans ce domaine, que ce soit au ministère de l'Éducation, au ministère de la Main-d'œuvre ou par l'entremise des deux réseaux (commissions scolaires et groupes populaires) avec lesquels nous agissons. Les autres intervenant-e-s, c'est-à-dire les syndicats, les employeurs et le Conseil du patronat, n'ont pas non plus entrepris grand-chose. Mais l'Année internationale de l'alphabétisation a favorisé une

prise de conscience.»

Il reste maintenant à étendre la concertation aux divers ministères afin que cette nouvelle prise de conscience porte ses fruits. M. Mastriani espère d'ailleurs que le ministère de la Main-d'œuvre augmentera sa participation dans le dossier de l'alphabétisation et qu'il deviendra même le partenaire principal du ministère de l'Éducation.

DEUX POIDS, DEUX MESURES

L'alphabétisation au Québec se fait dans deux réseaux : les commissions scolaires et les groupes populaires. Si l'enveloppe budgétaire à laquelle ont droit les commissions scolaires est ouverte, celle des groupes populaires, par contre, est fermée et bien scellée depuis le moratoire décrété par le ministère de l'Éducation en 1985. Ainsi, le montant accordé aux commissions scolaires passait de 23 millions de dollars en 1988 à près de 30 millions l'année suivante alors que celui des groupes populaires demeurait stable à environ deux millions de dollars.

Même si l'on constate une forte augmentation des dépenses pour l'alphabétisation depuis 10 ans, le scepticisme est toujours grand quant à la volonté politique réelle du gouvernement. Au Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ), Maryse Perreault, chargée des relations avec le gouvernement, déplore l'attitude de ce dernier. «Ce ne serait pas un luxe d'avoir une politique globale en alphabétisation au Québec», déclare-t-elle sur un ton qui laisse poindre l'exaspération. Et elle ajoute : «Malgré l'Année internationale de l'alphabétisation, le ministère de l'Éducation

n'a toujours pas d'énoncé politique. Le gouvernement "pitche" littéralement de l'argent dans les commissions scolaires, mais c'est une grosse machine qui roule un peu à l'aveuglette.»

RÉPARTIR L'ARGENT

Les groupes populaires en ont gros sur le cœur. Les maigres sommes qui leur sont allouées leur permettent à peine de subsister et se révèlent tout simplement insuffisantes pour répondre à la demande, qui ne cesse de croître. Bien qu'il reconnaisse le travail des groupes populaires, le gouvernement ne semble pas disposé à leur offrir un

soutien financier comparable à celui des commissions scolaires. Pour le RGPAQ, il est indispensable que l'argent soit mieux réparti. «Le discours que le Regroupement a toujours défendu en matière d'éducation des adultes, explique Mme Perreault, c'est de multiplier les lieux de formation au lieu de les centraliser dans les commissions scolaires.»

S.O.S. J'ÉCOUTE

En février dernier, le Conseil supérieur de l'éducation recommandait que l'éducation de base soit considérée comme un défi majeur de la présente

décennie et il incitait tous les partenaires éducatifs, culturels, sociaux et économiques à s'engager à fond dans cette mission. Il souhaitait de plus l'adoption d'un énoncé d'orientations en matière d'alphabétisation et d'un plan d'action gouvernemental.

En 1982, une commission d'enquête sur la formation des adultes avait déjà formulé de telles recommandations, qui sont demeurées sans lendemain. Avec l'Année internationale de l'alphabétisation, les intervenant-e-s du milieu ont espéré enfin un geste concret de la part du gouvernement. Il semble qu'il faudra encore patienter. ■

« Le soleil n'est plus là pour moi... »

«Égoïste! Sans cœur! Paresseux!» Après avoir essuyé les injures, après avoir sombré dans l'alcoolisme, après avoir cru que le soleil, c'était pour les autres, Jean-Claude, incapable de garder son secret plus longtemps, passe aux aveux : il ne sait ni lire ni écrire.

«**T**u l'as dit pas que tu sais pas lire et écrire.» À l'exception de sa femme, nul ne connaissait ou ne soupçonnait même le fardeau qui était le sien.

Fardeau qu'il devait porter jour après jour en s'ingéniant, comme la plupart des analphabètes, à le dissimuler. Fardeau qui, un jour, est devenu trop lourd. «Je ne pouvais plus m'accepter», raconte-t-il. Comme quelqu'un à bout de force, prêt à en finir.

À l'instar de bien des analphabètes, l'école n'a été pour Jean-Claude qu'une suite de frustrations. Disons que les atomes crochus étaient plutôt rares entre lui et les frères. Jean-Claude n'a donc pas tardé à prendre le chemin du marché du travail.

Passant d'un métier à l'autre, il choisit finalement celui de débosseleur-peintre. C'est un métier dur, mais c'est le seul qu'il peut faire. «On me traitait de fou parce que je refusais de belles jobs. Je me demandais tout le temps ce que j'allais faire si je tom-bais malade» Ce qui devait arriver arriva quand il

apprend de la bouche de son médecin qu'il doit abandonner son emploi; c'est la déprime totale!

Un jour, après avoir vidé une caisse de douze pour se donner du courage, Jean-Claude annonce à ses enfants qu'il est analphabète. Sa fille, dès lors, met tout en œuvre pour lui venir en aide. Elle lui parle des cours qui sont offerts aux analphabètes. Jean-Claude n'est pas des plus réceptifs. «J'ai dit à ma fille "J'ai fait un pas en avant en vous le disant, mais aller le crier à tout le monde, chus pas prêt".» Un an et demi s'est écoulé avant qu'il soit prêt.

Sa première expérience en alphabétisation dans une commission scolaire n'est pas très heureuse. La rigidité du programme et du cadre institutionnel ne lui convient pas. «J'ai fait 26 semaines, j'ai rien appris, j'voulais jeter les livres.» C'est alors qu'il découvre La porte ouverte, un groupe populaire de son quartier. «À La porte ouverte, j'ai repris confiance en moi. J'ai trouvé une oreille attentive, pis là j'ai appris.»

Aujourd'hui, l'oreille attentive pour plusieurs, c'est Jean-Claude, qui est devenu porte-parole de La Porte ouverte. «J'ai assez souffert que ça m'dérange pus de dire que j'sais pas lire ni écrire. J'aide les gens, j'les écoute pis j'les encourage, c'est important. J'serais pas plus heureux si j'gagnais le million!» Le soleil est revenu dans la vie de Jean-Claude.

La Société littéraire inédite :

Des étudiant-e-s de la FEP fondent un club littéraire

Qu'est-ce donc que l'Université de Montréal sinon les gens qui la composent, cette vie qui l'habite? Quoi de plus précieux que ces gens et leurs cultures, leurs savoirs, leurs expériences et surtout leurs contributions personnelles à ceux qui auront le plaisir de les fréquenter? Cet état d'esprit et de plaisir à communiquer, à échanger, a fait naître chez 22 personnes qui ne se connaissaient point le goût d'aller plus loin, de faire plus, de connaître et de faire connaître; le goût du dépassement de soi et des autres. En août dernier, ces 22 étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente ont doté l'Université de Montréal d'un attrait culturel supplémentaire, que l'on appellera la Société littéraire inédite.

Naturellement, certains diront que ce ne sont que des étudiant-e-s qui se rencontrent à intervalles réguliers pour formuler des compte rendus de lectures et réciter des poèmes, des étudiant-e-s qui n'ont rien de mieux à faire. En tant que président de la Société littéraire inédite, j'aimerais vous laisser lire ou plutôt vous laisser voir ce que personnellement je perçois à chacune de nos rencontres. Par amour pour cette merveilleuse langue française qui est la nôtre, j'y vois des gens des deux sexes, de cultures et d'âges différents, consacrer le temps dont ils disposent à extraire toute la passion de la littérature qui leur est commune. J'écoute certains d'entre eux formuler des exposés magistraux sortis tout droit d'une pièce théâtrale encore inachevée. D'autres commentent certaines lectures et poèmes fantastiques; je me surprends moi-même à ne plus pouvoir tenir en place, comme la plupart d'entre nous d'ailleurs. Et, de plus en plus, je suis enchanté par certains vers de notre cru qui émergent comme par magie.

À QUOI CELA SERT-IL DE TOUTE FAÇON?

Pour notre bon plaisir, pourquoi ne pas apprécier toute la beauté de notre langue et laisser notre culture, notre littérature ruisseler de nos langues comme du miel; laisser nos esprits sautiller comme bon nous

semble et nous réjouir de voir des hommes et des femmes en pâmoison devant toute cette beauté? Pourquoi ne pas communiquer la passion de la littérature et la vivre pleinement? Il serait faux de penser que nous lisons ou écrivons des romans et de la poésie parce que cela fait bien dans les conversations de salon; nous lisons plutôt cette passionnante littérature et écrivons de la poésie parce que nous faisons partie de l'espèce humaine, qui elle-même foisonne de passion.

Nous avons tous une profession à laquelle nous aspirons par nos études. Ces professions sont de nobles occupations, nécessaires au bon fonctionnement de notre pays, mais la poésie, la beauté, le dépassement de soi, l'amour, c'est tout ce pourquoi nous vivons. Voici d'ailleurs un passage d'un exposé présenté devant la Société : «Je suis venu parmi vous parce que je voulais vivre de façon délibérée, vivre en aspirant à parvenir à cette passion de la culture, de la littérature, de la vie. Pourquoi m'être entichée de cette société pour être contraire à la vie et m'apercevoir, à l'heure décisive, que j'avais tout fait, sauf vivre.»

La Société littéraire inédite aura l'occasion, dans les prochains numéros de *Cité éducative*, de commenter les critiques littéraires et ouvrages personnels du groupe et de la masse étudiante si le besoin s'en fait sentir. La Société littéraire inédite s'identifie par son armoirie, sa fierté de participer à la vie culturelle de l'Université de Montréal ainsi que la qualité de ses membres et des ressources de l'U. de M. De plus, M. Normand Biron, enseignant à notre université et éminent critique littéraire et artistique international, nous enchante et nous fait l'honneur de sa participation à l'occasion de certaines de nos rencontres.

Il est entendu que la philosophie suivante inspirera les membres

de la Société littéraire inédite : ne jamais donner aux autres que le meilleur de soi-même, pour soi-même, et, durant ces trop courtes rencontres, succomber au charme du moment pour laisser la littérature et la poésie accomplir leur magie.

Les membres actifs de la Société littéraire inédite sont à ce jour : Normand Biron (parrain d'honneur, enseignant, critique littéraire et artistique international), J. Richard Meunier, Ginette Larose, Isabelle Vialle-Soubranne, Monique Deslongchamps, Nathalie Lastrade, Isabelle Lavoie, Manon Pomerleau, Audette Cadotte, Lydia Dufresne, Francine Poitras, Marie-Hélène Caillat, Michel Cousineau, Aline Desjardins, Andrée Michon, Diane Brunet, Jacqueline Demers, Josée Memay, Annie Chaput, Marie Lachance et Christine Milot.

La Société littéraire inédite vous laisse sur les mots suivants : «Oh moi! oh vie! Ces questions qui me hantent, ces cortèges sans fin d'incrédules, ces villes peuplées de fous, quoi de bon parmi tout cela? Tu es ici, l'identité et la vie existent. Le spectacle puissant continue, et tu peux y contribuer par ta poésie. Et vous, quelle sera votre poésie?»

Nous pouvons être rejoints à l'adresse suivante : Pavillon Mont-Royal, 265, avenue du Mont-Royal Ouest, bureau 211, Montréal, H3C 3J7. À l'attention de M. Laurent Spiriti — pour J. Richard Meunier, Société littéraire inédite.
Tél. :842-3678. ■

RESTAURANT-BAR
DISCOTHEQUE
SALLE DE SPECTACLES
CAFE CAMPUS
3315 CH. QUEEN-MARY MTL. H3V 1A1 735-1259

P.R.I.S.M.E.: Une lecture instructive et passionnante

Claude Garon



Je n'ai pas eu le temps de tout lire — le texte est tricoté serré dans les 88 pages —, mais ce que j'en ai parcouru m'a semblé instructif et passionnant : *P.R.I.S.M.E.*, une nouvelle revue produite par le Département de psychiatrie de l'hôpital Sainte-Justine, sait communiquer sans trahir la rigueur.

P.R.I.S.M.E., l'acronyme de «Psychiatrie, recherche et intervention en santé mentale de l'enfant», est une revue savante spécialisée en pédopsychiatrie, qui sera publiée quatre fois l'an. «Savante» donc, mais sans tomber dans la langue de bois qui est trop souvent celle des spécialistes. Cela dit, bien sûr, il ne faut pas s'attendre à lire *P.R.I.S.M.E.* aussi aisément que *Le Journal de Montréal*.

Des exemples de ce ton accrocheur et accessible à un public relativement large? Les deux paragraphes qui ouvrent le premier numéro, tirés de l'éditorial de M. Jean-Pierre Pépin : «L'enfant m'observait en silence depuis un bon moment, du regard songeur et détaché qu'ont souvent les "petits" devant les "grands". Il me regardait attentivement me démener sur le clavier de l'ordinateur et aligner

sur l'écran des caractères, des signes, des accents. "J'écris pour le journal", avais-je eu l'imprudence de lui confier quelques minutes auparavant. Sa question avait surgi, ingénue et tranchante, au terme d'une méditation insondable. Vous avez remarqué, vous aussi, ce don qu'ont les enfants, dès qu'ils se mettent à penser, de mettre la fléchette en plein dans le mille? Mine de rien, certains diront "naïvement". Ceux-là n'ont pas d'enfants, c'est sûr.»

Et nous voilà engagés dans le sentier tortueux de la «paternité», le thème de ce premier numéro, qui est abordé sous plusieurs angles : l'analyse que fait Jean Charbonneau de la relation père-fils dans le film *Un zoo la nuit* du cinéaste Jean-Claude Lauzon; une entrevue avec Guy Corneau, auteur du livre *Père manquant, fils manqué*; et bien d'autres textes aux titres évocateurs : *Les aléas du désir paternel* de Michel Lemay, *Le père confus* de Irène Krymko-Bleton, *Batman et Lépine : la place du père* de Dominique Scarfone, *L'amère fonction paternelle* de Martin Gauthier, pour n'en nommer que quelques-uns.

Pour le directeur du département de psychiatrie de l'Université de Montréal, M. François Borgeat, la nouvelle revue est née dans un contexte particulier : «Dans notre milieu, des champs de recherche, des programmes de formation, des associations scientifiques, des lieux de pratique propres à la pédopsychiatrie sont maintenant bien établis. Tous ces développements soulèvent la question de plus en plus présente de la surspécialisation en psychia-

trie. Si, à l'instar de la médecine, la psychiatrie optait pour cette voie, la pédopsychiatrie constituerait sûrement la première surspécialité de notre profession. Au Département de psychiatrie de l'Université de Montréal, plus du quart de nos professeurs exercent auprès d'enfants et d'adolescents et plus du quart des résidents prévoient adopter cette orientation.»

Il est possible de s'abonner à la revue en postant un chèque ou un mandat de poste à l'ordre

de *P.R.I.S.M.E.*, Hôpital Sainte-Justine, à l'adresse suivante : Service des publications, att. Mme Thérèse Savard, Hôpital Sainte-Justine, 3175, chemin Côte-Sainte-Catherine, Montréal, H3T 1C5.

L'abonnement annuel est de 20 \$ pour les étudiant-e-s et de 30 \$ pour les autres; il y a également possibilité d'un abonnement institutionnel à 50 \$ et d'un abonnement de soutien à 60 \$. ■

**LA PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI
...une mer à boire**

SCGUM SYNDICAT DES CHARGÉ-E-S DE COURS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

PNBSO CSN



Une quarantaine de délégué-e-s de l'AGEEFEP ont participé au conseil de direction élargi. Comme le veut la tradition de l'Association, les débats ont été vifs et la plupart des résolutions adoptées à l'unanimité. (photo: René Bouchard.)

Le conseil de direction élargi: Des débats vigoureux, des résolutions unanimes

Dans les assemblées de l'AGEEFEP, la tradition veut que les débats soient vigoureux, mais que les troupes se rallient au moment du vote et qu'elles adoptent les propositions à l'unanimité. Le conseil de direction élargi tenu le 18 novembre dernier, qui réunissait une quarantaine de personnes, n'a pas fait exception : sur toutes les questions, les opinions ont fini par converger.

Les points chauds de cette rencontre d'une journée? Rappelons-en quel-

ques-uns : la réaffirmation de la volonté que le nouvel énoncé de mission et de priorités institutionnelles, intitulé *L'Université de Montréal vers l'an 2000*, respecte les principes et les acquis de l'éducation permanente, et que les étudiant-e-s soient consultés sur la redéfinition du mandat de la FEP; l'intention ferme d'animer les conseils de programmes, où les étudiant-e-s sont fortement représentés et où ils ont la possibilité d'influencer la formation dispensée dans leur certificat; la décision de réaliser un sondage scientifique au-

près des membres afin de mieux connaître leurs déceptions, leurs attentes et leurs besoins, un projet qui pourrait être mené conjointement avec la FEP; le mandat de poursuivre les efforts d'insertion de l'AGEEFEP dans le mouvement étudiant québécois (voir texte en pages 38 et 39); le vœu d'une entente avec les autres étudiant-e-s de l'U. de M. pour réclamer une commission d'études sur les Services aux étudiants, dont la nature, la structure et le financement n'ont pas été revus depuis au moins 20 ans, ainsi que l'adoption,

Trois nouveaux élus siégeront au conseil de direction:
(photo : René Bouchard)

Julie Genest



Jacques Boyer



Maurice Gohier



après de vifs échanges, d'un mémoire destiné à la Commission Bélanger-Campeau dans lequel l'Association prône la souveraineté du Québec.

DE NOUVEAUX ÉLUS

Instance décisionnelle entre les congrès, le conseil de direction élargi a également approuvé les états financiers de l'Association pour l'année terminée le 31 août 1990, tels que préparés par la firme Maheu & Noiseux. Les délégué-e-s ont aussi participé à des élections pour combler des postes vacants au comité exécutif et au conseil de direction.

À l'exécutif, deux vice-présidents élus au congrès biennal de novembre 1989 n'ont pas été en mesure de terminer leur mandat. Il s'agit de M^{me} Maryvonne Bouchard, vice-présidente aux affaires académiques, et de M. Joseph Di Giacomo, vice-président aux affaires étudiantes. L'un des deux postes, celui de vice-présidente aux affaires académiques, a été pourvu par le conseil de direction et son choix s'est arrêté sur M^{me} Ghislaine Chabot. Il appartenait donc au conseil de direction élargi de désigner le successeur de M. Di Giacomo et c'est finalement M. Yves Roy qui a été choisi comme vice-président aux affaires étudiantes. Les trois autres membres de l'exécutif sont MM. Robert Martin, président; Denis Sylvain, secrétaire général, et Laurent Spiriti, vice-président aux services aux étudiants.

Au conseil de direction, une dizaine de candidat-e-s se sont disputés les trois sièges disponibles, un signe évident de la croissance de l'intérêt des militant-e-s pour leur association. Les trois personnes élues ont été M^{me} Julie Genest ainsi que MM. Jacques Boyer et Maurice Gohier. Outre les membres de l'exécutif, les autres directeurs et di-

L'exécutif partiellement renouvelé de l'Association. En avant plan, Yves Roy, vice-président aux affaires étudiantes; Ghislaine Chabot, vice-présidente aux affaires académiques, et Robert Martin, président. En arrière-plan, Laurent Spiriti, vice-président aux services aux étudiants, et Denis Sylvain, secrétaire général. (photo : René Bouchard.)



rectrices sont Michel Bellemare, Sylvain Bourdeau, Jean Denis, Céline Lambert, Michel Léveillé, Johanne Mercier, Alain Tremblay et Jean-Pierre Vézina.

Le mandat de tous les élu-e-s de l'AGEEFEP est valide jusqu'à l'automne 1991, où sera tenu le congrès biennal de l'Association. ■



La joie d'une victoire sans équivoque...(photo : René Bouchard)

Référendum sur la loi 32; Un «oui» massif: 96%

Un vent d'euphorie a soufflé sur les bureaux de l'AGEEFEP le vendredi 30 novembre, jour de la proclamation des résultats du référendum d'accréditation de l'Association selon la loi 32, et pour cause : le «oui» a enlevé la victoire haut la main avec 96 % des votes et le taux de participation a atteint 61 %. Il n'en fallait pas davantage pour que les responsables de l'opération ne se contiennent plus de bonheur. À moins d'imprévu, l'arrimage de l'AGEEFEP à la loi 32 devait être confirmé avant la fin de décembre par l'agent d'accréditation du gouvernement du Québec.



Des militantes assidues au référendum. En avant-plan, Johanne Mercier, coordonnatrice de l'opération; en arrière-plan, de gauche à droite, Marie Touchette, Chantale Tremblay et Lise Martin. (photo : René Bouchard)

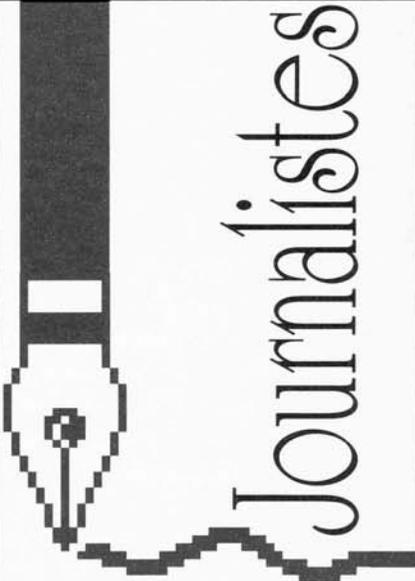
Pendant le mois et demi qu'a duré la période référendaire, le défi n'a pas tant consisté à convaincre les étudiant-e-s des avantages de la loi 32 — en cela l'Association a très rapidement senti qu'elle recevait un appui massif — qu'à obtenir un pourcentage de participation très significatif. Pour que le référendum soit valide, 25 % de la clientèle devait participer au scrutin; à 61 %, l'AGEEFEP peut dire : mission accomplie!

En raison de la dispersion géographique des membres de l'Association, l'équipe d'une quarantaine de personnes coordonnée par Mme Johanne Mercier devait d'abord se rendre dans les quelque 450 classes que compte la Faculté de l'éducation permanente pour faire voter les étudiant-e-s. Ce n'est pas si simple qu'il y paraît, quand l'on sait que ces classes sont disséminées dans à peu près tous les pavillons de l'U. de M. et dans une bonne dizaine de villes du Québec (Saint-Hyacinthe, Saint-Jérôme, Valleyfield, plusieurs villes de la Rive Sud, Québec et même Sept-Îles). Et puis, il y a tous ces autres qui ne pouvaient être rejoints que par la poste : les étudiant-e-s inscrits à des cours télévisés, le groupe de détenus du pénitencier à sécurité maximum Archambault et les étudiant-e-s de l'École des langues, de nouveaux venus au sein de l'Association.

Ce dernier aspect — un nombre de membres accru — est d'ailleurs un heureux effet de la loi 32 que l'AGEEFEP n'avait pas prévu au départ. La loi oblige en effet une association à représenter tous les étudiant-e-s d'un établissement, d'une faculté, d'un département ou d'un module pour lequel elle sollicite l'accréditation. Dans le cas de l'AGEEFEP, cela inclut les étudiant-e-s libres, ceux de l'École des langues et même la clientèle des programmes de formation en entreprise, qui ne faisaient pas partie jusqu'à maintenant de l'Association. En grossissant son effectif de quelques milliers de membres — le chiffre officiel ne sera connu qu'avec la compilation des inscriptions au trimestre de l'hiver 1991 —, l'Association se trouve d'autant renforcée. En contrepartie, elle devra travailler à intégrer dans sa culture les préoccupations et les intérêts de ses nouveaux membres.

Enfin, même s'il s'agit là d'une conséquence difficile à mesurer, une opération d'envergure comme le référendum est l'occasion d'intéresser davantage les membres à la vie de leur association. Elle permet aussi de grossir le noyau de ceux et celles qui lui donnent quelques heures de travail quand la situation l'exige — ce qui constitue un effort considérable pour

des gens qui sont déjà coincés entre leurs études et leurs obligations familiales et professionnelles. ■



Journalistes

*Aiguiser
votre style!
Écrivez dans
Cité éducative*

Information: 842-3678

Éducation permanente:

Les étudiants de McGill et de l'U. de M. se fédèrent

L

La présence massive de la clientèle de l'éducation permanente dans les universités québécoises ne s'était pas traduite jusqu'à récemment en un mouvement étudiant distinct. Un pas important dans cette voie a cependant été franchi le 17 novembre dernier avec la naissance de la Fédération des associations étudiantes universitaires du Québec en éducation permanente (FAEUQEP), qui regroupe les étudiant-e-s des deux plus importantes universités du Québec, l'Université de Montréal et l'Université McGill.

Les deux associations fondatrices sont la McGill Association of Continuing Education Students (MACES), forte de 17 000 membres, et l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal (AGEEFEP), qui compte environ 15 000 membres.

Au cours d'une conférence de presse tenue le 5 décembre dernier, les présidents de la MACES et de l'AGEEFEP, MM. Jim Osborne et Robert Martin, ont expliqué ainsi les raisons qui ont amené la création de la fédération : «Qu'importe l'évolution politique, sociale ou économique du Québec au cours des prochaines années, la FAEUQEP est issue de la conviction que l'éducation permanente est appelée à prendre une part de plus en plus importante dans les universités québécoises. Les gens issus du marché du travail qui s'inscrivent aux programmes universitaires constituent jusqu'à 50 % de la clientèle de certaines universités, et il n'est pas loin le jour où ils seront majoritaires. Or, il est manifeste que les universités elles-mêmes, le gouvernement du Québec et tous les intervenants en éducation permanente ne saisissent pas toujours l'ampleur du phé-

nomène tout comme ils négligent d'y apporter les réponses appropriées. Il est donc normal, après 25 ans de silence, que les étudiants de l'éducation permanente aient décidé de se donner une voix pour faire connaître leurs besoins et défendre leur droit à l'éducation, qui est souvent synonyme de droit au travail.»

UNE RICHESSE ÉCONOMIQUE

L'éducation permanente, toujours selon MM. Osborne et Martin, s'inscrit de surcroît harmonieusement dans les grandes tendances économiques contemporaines, dont les leitmotivs sont bien connus : mondialisation des marchés, férocité de la concurrence internationale et impératifs de la productivité. À ces défis, une réponse principale : la qualification de la main-d'œuvre et, en conséquence, l'éducation permanente. Rapidement dépassés, les savoirs doivent régulièrement être mis à jour. Ainsi est-elle révolue l'époque où la personne était formée professionnellement une fois pour toutes, où elle occupait le même emploi pendant toute sa vie : l'éducation, c'est désormais l'affaire de toute une vie.

Perfectionnement professionnel, mise à jour des connaissances, recy-

clage, réorientation de carrière et ressource culturelle, telles sont aujourd'hui les facettes de l'éducation permanente dans les universités, qui ne peuvent se soustraire à des réalités sociales aussi pressantes. C'est pour leur rappeler que la FAEUQEP a été fondée, pour le rappeler aussi à l'État québécois et à tous ceux qui gravitent dans le champ de l'éducation des adultes. Dans ce magma, quelques dossiers sont définis comme prioritaires : l'accessibilité à tous les programmes universitaires pour l'éducation permanente, l'octroi du baccalauréat par cumul de trois certificats dans les universités qui refusent toujours cette reconnaissance, l'accessibilité au régime de l'aide financière pour les étudiant-e-s à temps partiel — une promesse qu'a faite puis reniée le gouvernement du Québec — ainsi que le congé éducatif.

SOUS L'EMPIRE DE LA LOI 32

«Pour une question de crédibilité auprès de leur université respective mais aussi pour assurer le respect de leurs droits fondamentaux, ont également déclaré les deux présidents, l'AGEEFEP et la MACES ont invité leurs membres cet automne à participer à un référendum pour accréditer



Les dirigeant-e-s des deux associations sont réunis pour officialiser la naissance de la FAEUQEP. En avant-plan, Jim Osborne, président de la MACES, et Robert Martin, président de l'AGEEFEP. (photo : René Bouchard)

leur association en vertu de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves et d'étudiants*, mieux connue sous le nom de loi 32. Dans les deux cas, les partisans du «oui» ont remporté une très nette victoire. Il ne s'agit pas que d'une formalité : protégées par la loi 32, l'AGEEFEP et la MACES auront désormais le pouvoir de désigner leurs représentants dans les diverses instances universitaires où siègent des étudiants. Elles ont également obtenu l'assurance de la perception de la cotisation de leurs membres, la garantie d'occuper des locaux adéquats sur le campus ainsi que le droit d'affichage.»

UNE STRUCTURE SOUPLE ET OUVERTE

Constituée en vertu de la troisième partie de la *Loi sur les compagnies*, la FAEUQEP fonctionnera dans une structure très légère et peu coûteuse. C'est ainsi que l'AGEEFEP abritera le siège social de la fédération et que les deux associations pourvoient à parts égales aux besoins de cette dernière en personnel et en services divers. L'avenir dira si cette situation est appelée à évoluer, notamment avec l'adhésion éventuelle — probable devrait-on dire — d'autres associations étudiantes de l'éducation permanente.

Enfin, il est impossible de dissocier la création de la FAEUQEP et la restructuration en cours du mouvement étudiant québécois. Cet automne, les étudiant-e-s de 2^e et de 3^e cycles des universités québécoises ont mis sur

pied leur propre association nationale. Cet événement a accrédité la thèse défendue depuis plusieurs années par l'AGEEFEP selon laquelle il existe trois catégories distinctes d'étudiant-e-s : ceux de 1^{er} cycle, ceux de 2^e et de 3^e cycles et ceux de l'éducation permanente. Il reste à savoir si ces trois composantes, auxquelles viendrait se greffer la Fédération collégiale étudiante du Québec (FCEQ) (qui a fait une percée importante dans le réseau des cégeps) se réuniront un jour dans une grande confédération étudiante nationale — une idée que défend farouchement la Fédération des étudiants et des étudiantes du Québec (FEEQ). Où l'AGEEFEP fera-t-elle finalement son lit? C'est le congrès de l'automne 1991 qui aura le dernier mot. ■



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Adaptez le travail à la personne

CERTIFICAT EN ERGONOMIE

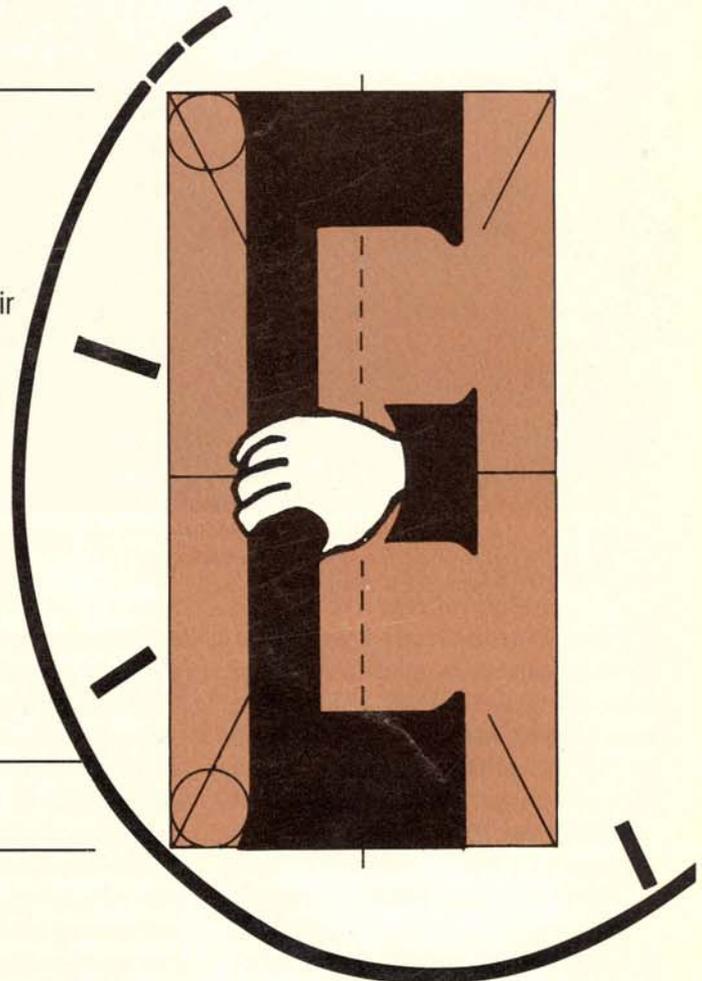
Ce programme renouvelé vous permettra d'approfondir vos connaissances sur l'organisation du travail.

Aménagez le travail en tenant compte de la personne qui l'effectue. Analysez les causes et effets des problèmes de santé reliés au travail et participez à l'élaboration de solutions efficaces.

Offert conjointement avec la Faculté de médecine et le Département d'éducation physique.

**DATE LIMITE D'ADMISSION AU PRINTEMPS :
LE 1^{er} MARS 1991**

Renseignements
343-6090



(FEP0003)

APPRENDRE POUR AGIR